



ARTS
cahier E

Claude, Alice Pauline et les autres...

Claude, Alice, Pauline et les autres vous attendent dans le cahier des Arts pour parler création, créativité et engagement avec tout ce que cela suppose comme conséquences. Aujourd'hui, l'interprète Pauline Julien, le musicien Bernard Buleson, le cinéaste Claude Gagnon et la journaliste devenue romancière, Alice Parizeau, expriment leurs intentions.



5

page C-1

WASHINGTON
capitals

4



Le Soleil, René St-Pierre

Le vélo toutes saisons est là

page C-4

Québec - Front commun C'est l'échec

par Michel DAVID



En cas de grève, le gouvernement sera obligé de prendre "des mesures extrêmement rigoureuses", a dit M. Lévesque.

Le premier ministre Lévesque a lancé, hier, un appel "au sens du devoir d'Etat et au sens des responsabilités" des syndiqués du secteur public "pour qu'ils repensent leur stratégie avant qu'il ne soit trop tard".

Malgré l'échec de la rencontre "décisive" qu'il a eue avec les présidents des trois grandes centrales syndicales, MM. Corriveau (CSN), Laberge (FTQ) et Charbonneau (CEQ), hier après-midi, M. Lévesque a réagi avec modération, parlant même "d'espoir raisonnable d'éviter les événements annoncés pour la semaine prochaine".

Le premier ministre n'a d'ailleurs pas voulu élaborer sur les sanctions auxquelles s'exposeraient les syndicats s'ils persistaient à déclencher illégalement la grève mercredi. Tout au plus a-t-il déclaré que le gouvernement serait alors obligé de prendre "des mesures extrêmement rigoureuses".

M. Lévesque n'a pas voulu qualifier de "finales" les propositions transmises aux dirigeants du Front commun, puisque selon lui, les rencontres qui ont eu lieu cette semaine ne constituaient pas de véritables "négociations", dans la mesure où il était exclu au départ de revenir sur l'essentiel des décrets, particulièrement sur leurs aspects monétaires.

Ces propositions représentent des concessions que le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, a estimé hier entre \$30 et \$55 millions: \$10 millions pour les employés à temps partiel, de \$20 à \$40 millions au chapitre de la disponibilité des enseignants et de \$5 millions en ajustements divers.

Le premier ministre a cependant déclaré que certaines de ces propositions pourraient être remises en question en cas de grève. Et malgré l'accueil défavorable que leur ont réservé les chefs syndicaux, il a indiqué qu'il n'y aurait pas d'autres rencontres d'ici la date prévue pour le déclenchement de la grève. "Si on nous demandait une rencontre, on sauterait sur l'occasion, mais c'est très peu probable", a-t-il admis.

Dernières offres

Les propositions gouvernementales sur lesquelles ont
Voir page A-2, ÉCHEC

La grève semble être inévitable

par Pierre PELCHAT

La grève générale illimitée qui doit paralyser de façon graduelle la presque totalité des services publics au Québec à partir de mercredi prochain semble maintenant inévitable à moins d'un revirement de dernière heure.

Les pourparlers entrepris depuis le début de la semaine entre le Front commun CSN-CEQ-FTQ et le gouvernement Lévesque se sont soldés par un nouvel échec. Les

deux parties ont rompu les négociations, hier après-midi, après avoir été incapables d'identifier un terrain d'entente lors de la troisième rencontre au sommet avec le premier ministre René Lévesque.

Au sortir de ce dernier face-à-face, les chefs syndicaux ont fait part de leur déception devant ce nouvel échec des pourparlers. "Nous sommes très déçus du bout de chemin parcouru par les propositions gouvernementales. Sur

l'essentiel de nos propositions, on n'a pas obtenu l'essentiel", a commenté le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau.

M. Charbonneau a de plus affirmé qu'il recommandera le rejet des aménagements proposés par le gouvernement québécois et le maintien du mot d'ordre de grève générale pour mercredi. "Il n'y a pas de raison, de faits nouveaux qui vont changer l'orientation que
Voir page A-2, GRÈVE

Autres textes

page A-4

Editorial

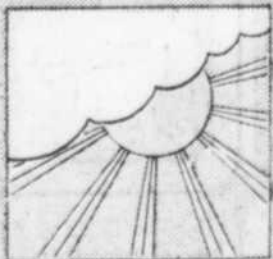
page A-12

Dossiers

pages B-1 et B-2

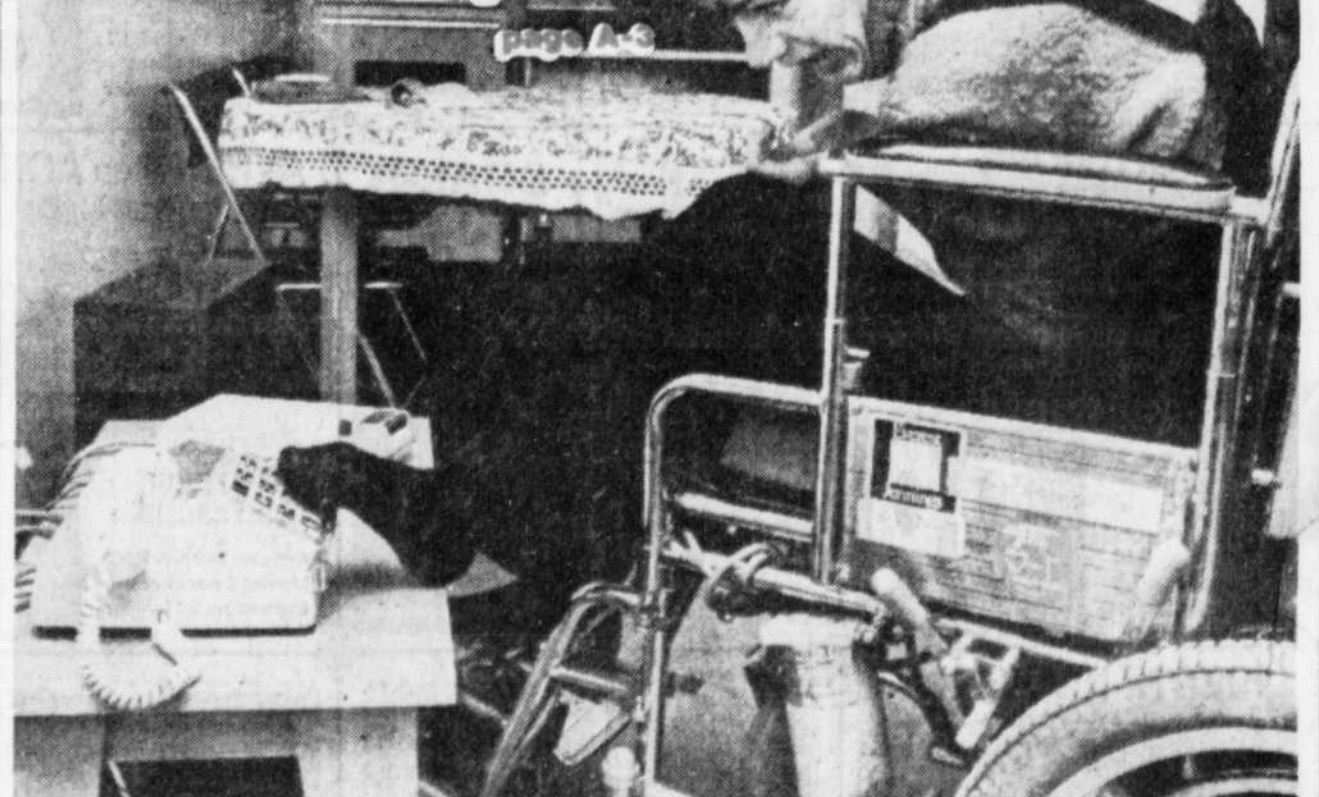
Sommaire

Annonces classées	
G-1 à G-20 et H-11 à H-13	
Arts et spectacles	E-1 à E-10
Bridge	H-13
Carrières et professions	
C-7 à C-10	
Décès	H-15
Echecs	H-13
Economie-finance	B-5 à B-7
et cahier D	
Editorial	A-12
Feuilleton	E-8
Habitat	F-6 et F-7
Horoscope	G-19
La bonne chère	F-2 à F-5
Loteries	A-2
Monde	E-11 à E-14
Mot mystère	G-19
Mots croisés	G-18
Où aller à Québec	E-10
Page des lecteurs	A-13
Patron	H-12
Sciences	B-4
Télévision	A-2
Tourisme	H-1 à H-8



Ciel variable, aujourd'hui. Minimum de moins 18 et maximum de moins 4. Demain, enneigement. De la neige suivra à Québec.
détails, page H-11

Ex-détenus à l'aide de handicapés



Le Soleil, Gilles Lafond

Diane est l'une des locataires de l'Ilot résidentiel Réal-Cloutier où huit ex-détenus sont employés pour vaquer aux soins ménagers, aux bains et aux repas. Le nombre de tâches que Diane peut accomplir avec ses ortheils est ahurissant et elle n'est pas peu fière de ses prouesses.

La partie no 1 commence aujourd'hui.

BINGO SOLEIL REVIENT!

Vous trouverez votre carte insérée dans le Télé-Soleil. Abonnez-vous à 647-3333

ÉCHEC

(Suite de la première page)
 porté les discussions de la semaine sont les suivantes:
 — moratoire d'un an sur l'entrée en vigueur du régime restreint de rémunération pour les enseignants en disponibilité, à la condition cependant que la CEQ accepte les mesures proposées pour diminuer le personnel en surplus;
 — plafonnement à 1,200 du nombre de salariés du réseau des Affaires sociales effectivement mis à pied mais bénéficiant de la sécurité d'emploi prévue aux décrets;
 — création d'un organisme paritaire sur la rémunération, qui serait notamment chargé d'établir les

comparaisons entre les secteurs public et privé;
 — possibilité de renégocier à la hausse les salaires prévus pour la troisième année de la convention fixée par les décrets;
 — allègement de la récupération salariale dans le cas des employés à temps partiel;
 — création de trois autres groupes de travail pour examiner la révision du code du travail, le recyclage de la main-d'oeuvre affectée par les changements technologiques et le renouvellement du régime de négociation dans le secteur public.

Création d'emploi

Outre les points directement liés au conflit actuel, la création d'emplois sous toutes ses formes a été largement discutée. Les mesures proposées par le gouvernement ne sauraient d'ailleurs être remises en question, quelle que soit l'issue du conflit dans le secteur public.

Les mesures destinées à la création d'emplois temporaires, soit à partir de programmes existants (bons d'emplois, Chantier-Québec, PECEC, etc.), soit à partir de nouveaux programmes s'adressant aux jeunes, totaliseront \$200 millions.

Les mesures destinées à favoriser la relance économique, qu'il s'agisse de travaux publics (transport en commun, épuration des eaux, Hydro-Québec), d'investissements publics pour accélérer la réalisation de projets privés ou de financement des exportations, totaliseront au moins \$400 millions.

Le gouvernement s'est enfin engagé à explorer avec les centrales syndicales le moyen de les associer à plusieurs des mesures de relance envisagées, selon le modèle établi par le programme Corvéehabitation.

Malgré l'accueil très favorable que les présidents de la CSN et de la FTQ ont réservé aux propositions à caractère économique, le premier ministre s'est défendu d'avoir voulu isoler ainsi la CEQ au sein du Front commun.

Quant à la question de savoir pourquoi le gouvernement n'avait pas déposé les offres faites cette semaine en décembre, avant l'adoption de la loi 105, M. Lévesque s'est montré assez peu clair, parlant vaguement de l'échéance du premier janvier, déclarant finalement que "mieux vaut tard que jamais".



Le Soleil, Jacques Deschênes
M. Jacques PARIZEAU

Perspective: Francoeur veut un supplément exclusif à Unimédia

par Roch DESGAGNE

Quand le vide laissé par la disparition de Perspectives sera comblé par une autre publication de fin de semaine, ce ne sera pour toutes les publications du réseau Unimédia, exclusivement.

Telle est la précision apportée par le président de Unimédia, M. Jacques-G. Francoeur, hier, lorsque le journal LE SOLEIL le consultait relativement à l'éventualité que ses journaux qui distribuaient Perspectives achètent le nouveau supplément que lancera La Presse de Montréal le 12 février.

Le quotidien montréalais annonçait dans son édition d'hier qu'il publiera un nouveau cahier hebdomadaire de format tabloïd, qui sera intégré à l'édition du samedi-matin. Les producteurs du magazine ont indiqué leur intention d'offrir le supplément aux autres quotidiens qui distribuaient Perspectives dans leur édition du week-end.

"Aucunement intéressé à embarquer là-dedans", a répondu sans hésitation M. Francoeur. "Si nous distribuons un supplément de prestige, il sera fait par nous et pour notre chaîne de publications", ajoute le président d'Unimédia.

La société éditrice LE SOLEIL, le Quotidien, Dimanche-Matin et Progrès-Dimanche.

Mais, pour Jacques Francoeur, le moment est loin d'être propice et le projet esquissé par Unimédia sera envisagé sérieusement lorsque la reprise

économique le justifiera et que le volume publicitaire sera intéressant. C'est surtout la baisse de la rentabilité publicitaire qui a justifié la disparition de Perspectives.

De nombreux cas, mais pas d'épidémie de grippe

MONTREAL (d'après PC) — Le Québec souffre présentement d'une grippe généralisée, car les hôpitaux relient plus de cas d'affection cette année, mais il n'y a pas lieu de crier à l'épidémie. Un vaccin préventif existe, de même que deux remèdes pour les cas extrêmes, a avisé le Dr Richard Morrisset, chef de microbiologie et des maladies infectieuses à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

En interview téléphonique, jeudi, le Dr Morrisset a tenu à faire le point sur cette "phobie de la grippe", se voyant sollicité de toutes parts par certaines gens affolées. Il reste pourtant un fait à clarifier, avertit-il fermement, "l'antibiotique n'est pas efficace dans les cas de grippe, s'il n'y a pas de complications".

"Oui, il y a de la grippe mais aucune épidémie n'a été déclarée par Ottawa, quoiqu'on dénombre plus de

cas cette année et un taux d'absentéisme au travail plus marqué. De plus, le virus a été isolé à Montréal, Vancouver et en Alberta", lance-t-il, rassurant.

Le médecin incite les "groupes cibles" — ces personnes âgées de 65 ans et plus, gens atteints de maladies débilitantes telles les affections cardiaques, diabétiques et insuffisance rénale — à recevoir le vaccin préventif au plus tôt, si ce n'est déjà fait.

Un virus isolé, dans le jargon médical, signifie que le personnel de recherche a identifié provisoirement le virus de l'influenza (grippe) et qu'il pourra désormais fabriquer le vaccin, à partir de ses observations. "L'hôpital n'attend plus que la confirmation de la source, qui semble être l'Influenza-A, par le laboratoire, le L.C.D.C. (Laboratory Control Disease of Canada)", a explicité le Dr Morrisset.

LOTOS

LOTO PROVINCIAL

- 2839757 gagne \$500,000
- 839757 gagnent \$50,000
- 39757 gagnent \$1,000
- 9757 gagnent \$100
- 757 gagnent \$25
- 57 gagnent \$10

INTER-LOTO

- 336684 gagne \$250,000
- 36684 gagnent \$2,500
- 6684 gagnent \$250
- 684 gagnent \$50
- 84 gagnent \$10

numéros non décomposables

- 679689 gagne \$25,000
- 509414 gagne \$25,000
- 342152 gagne \$25,000

numéros mobiles

- 64129 gagnent \$2,500
- 3847 gagnent \$250
- 764 gagnent \$50

MINI-LOTO

- 444382 gagnent \$50,000
- 44382 gagnent \$5,000
- 4382 gagnent \$250
- 382 gagnent \$50
- 82 gagnent \$5

LOTO 6/36

- 1-3-10-15-19-35
- numéro complémentaire: 2
- mise-tôt: 4-11-23-30

LA QUOTIDIENNE

- (tirage de vendredi)
- 9-2-4-6
- Numéro Boni: 005017
- Informations: 643-8990

GRÈVE

(Suite de la première page)

nous avons en ce qui concerne l'exercice du mandat de grève la semaine prochaine", a-t-il indiqué.

Quant aux présidents des deux autres centrales syndicales, ils préférèrent s'en remettre à la décision à leurs comités respectifs qui représentent leurs membres du secteur public.

Cela n'a toutefois empêché le président de la FTQ, M. Louis Labege, de faire part de sa déception devant ce nouveau cul-de-sac. "Lundi dans la nuit, quand je suis sorti, j'ai tenté de dire à ce moment-là que d'après les hommes politiques du gouvernement, il me semblait y avoir plus d'ouverture que finalement nous avons eu dans les textes. En lisant les textes d'aujourd'hui, j'ai été très déçu. Je m'attendais à mieux que ça", a-t-il confié.

M. Labege entend s'en remettre à la décision des syndicats. "Je ne vois rien là-dedans pour me taper les bretelles, pour me féliciter du bon boulot que j'ai accompli durant toutes ces heures. Je ne tordrais le bras à personne pour qu'il l'accepte", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le président de la CSN y voit un échec important sur la recherche du maintien de l'emploi dans le secteur public. Il n'a pas voulu faire connaître la recommandation qu'il fera aux instances du secteur public de sa centrale. "On n'a pas atteint l'objectif de protéger l'emploi pour le secteur public. En dernier, on s'est aperçu qu'on était un peu loin de l'objectif", a affirmé M. Donatien Coriveau qui a toutefois semblé voir des aspects positifs dans le projet de création d'emplois pour le secteur privé.

Les porte-parole du Front commun n'ont pas dévoilé les propositions de compromis qu'ils étaient prêts à recommander à leurs membres dans l'éventualité où ces propositions auraient pu faire l'objet d'un règlement.

Des représentants des trois centrales syndicales doivent se réunir ce soir à Québec pour faire le point à la suite des dernières négociations au sommet avec le gouvernement Lévesque.

Dimanche, la Centrale de l'enseignement du Québec tient un

congrès spécial en vue du déclenchement de la grève générale dans les jours suivants. La CEQ entend amasser \$4 millions dans un fonds spécial pour la grève.

L'autre groupe important dans le secteur public au Québec, soit la Fédération des affaires sociales (FAS) de la CSN, tient un conseil fédéral demain à Québec.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
 Samedi: 9h00 à 12h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30

647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1895, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

Changements pour samedi et dimanche

TÉLÉ SOLEIL

Complément ou Télé-Soleil	15h30	SAMEDI 22 JANVIER	DIMANCHE 23 JANVIER
	(3) CBS Sports Saturday (4) (6) (7) (9) (11)		11h30 (5) Wild Kingdom
	Le désir de se dépasser C 0 m p 11 f 0 n 5 C 0 nadiennes de ski de fond amateur.		13h00 (3) (5) (7) (9) (11) (12) (13) Football Les Jets de New York vs les Osoborns de Miami.
	Sportsweekend (3) (6) (7) (9) (11)		15h00 (5) Young Chefs
	16h30 (3) NFL Football Les Cowboys de Dallas vs les Redskins de Washington.		16h30 (3) L'heure de la Bonne Nouvelle
	17h00 (3) NCAA Basketball (2h)		23h30 (5) Best of the Midnight Special
	18h00 (3) CBC News: Saturday Report		00h30 (5) Battle of the Beat
	18h30 (3) This Week in Parliament		
	19h00 (3) Geraldine		

PHARM-ÉCONOMIES JEAN GOUTU

C'est tellement mieux... c'est bien évident!

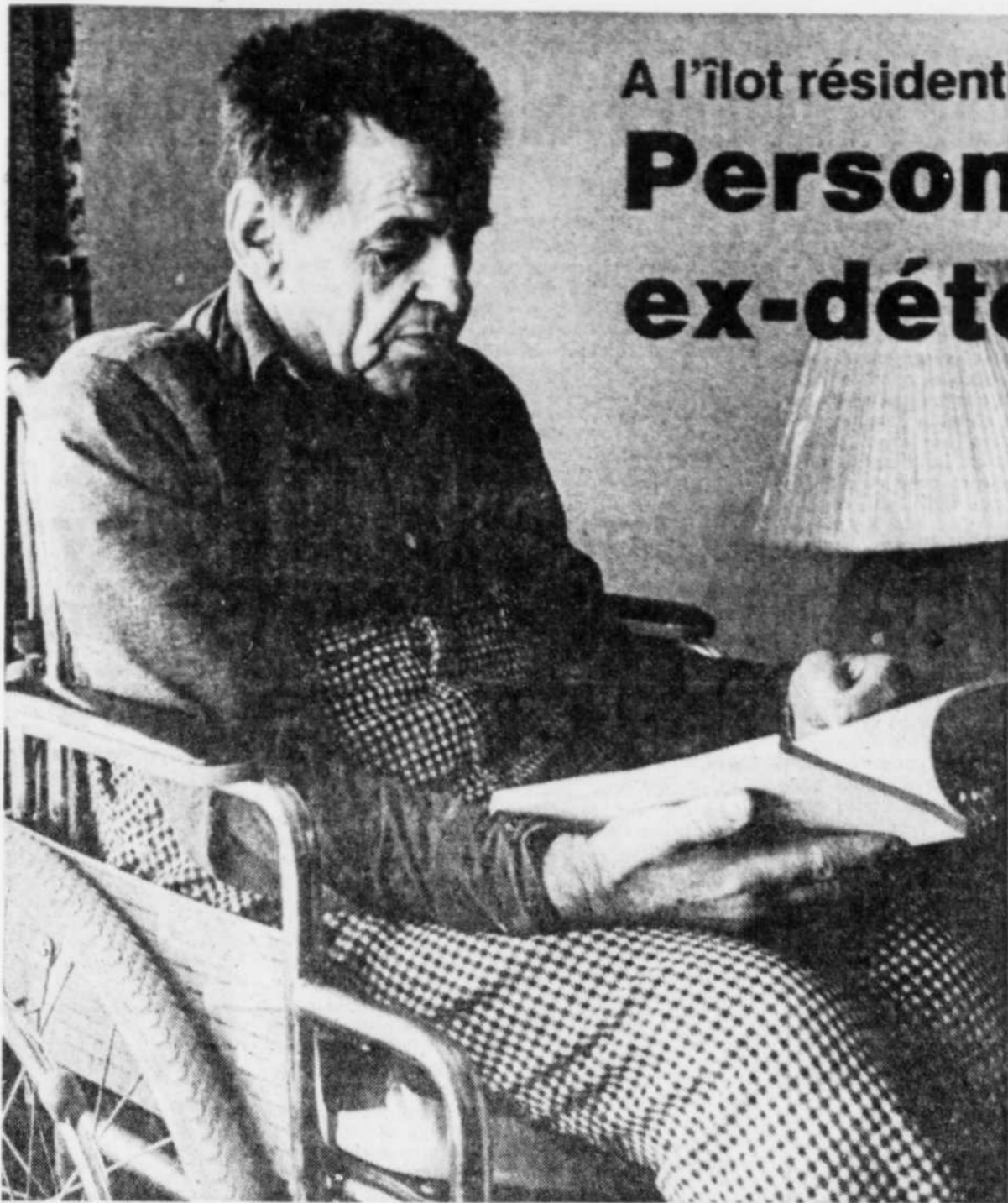
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Procurez-vous la BOUGIE DU CARNAVAL DE QUEBEC

le 29 janvier seulement, dans toutes nos succursales

<p>OIL OF OLAY Lotion de beauté 100 ml</p> <p>5.29</p> <p>Avec ce coupon PJC Limite: 3 par client Expiration: 28 janvier</p>	<p>ALPHA KERI Huile de bain 200 ml</p> <p>2.79</p> <p>Avec ce coupon PJC Limite: 3 par client Expiration: 28 janvier</p>	<p>NORMA LIGNE Régime d'amaigrissement en 24 poudings, vanille ou chocolat.</p> <p>8.99</p> <p>Avec ce coupon PJC Limite: 3 par client Expiration: 28 janvier</p>	<p>ENHANCE Shampooing 225 ml</p> <p>1.99</p> <p>Avec ce coupon PJC Limite: 3 par client Expiration: 28 janvier</p>	<h1 style="font-size: 4em;">SUPER-PRIX</h1>	
<p>JERGENS Savons 4 pains</p> <p>.99</p> <p>Avec ce coupon PJC Limite: 3 par client Expiration: 28 janvier</p>	<p>ORAL-B Brosse à dents, modèles 30-35-40-60 chacune</p> <p>.97</p> <p>Avec ce coupon PJC Limite: 3 par client Expiration: 28 janvier</p>	<p>AVEENO ou ACNAVEEN Savon pour peau sensible</p> <p>1.79</p> <p>Avec ce coupon PJC Limite: 3 par client Expiration: 28 janvier</p>	<p>ROLAIR Purificateur d'air pour salle de bains</p> <p>1.29</p> <p>Avec ce coupon PJC Limite: 3 par client Expiration: 28 janvier</p>		
<p>LIBERTE NOUVELLE Maxi-serviettes Boîte de 30</p> <p>2.99</p> <p>Avec ce coupon PJC Limite: 3 par client Expiration: 28 janvier</p>	<p>CLAIRESSE Shampooing colorant de Clairor</p> <p>4.59</p> <p>Avec ce coupon PJC Limite: 3 par client Expiration: 28 janvier</p>	<p>CEPACOL Rince-bouche 500 ml plus 250 ml gratis</p> <p>1.89</p> <p>Avec ce coupon PJC Limite: 3 par client Expiration: 28 janvier</p>	<p>WAMPOLE Tonique pour toute la famille 450 ml</p> <p>3.89</p> <p>Avec ce coupon PJC Limite: 3 par client Expiration: 28 janvier</p>	<p>SHAMPOOING PRET 300 ml</p> <p>2.39</p> <p>Avec ce coupon PJC Limite: 3 par client Expiration: 28 janvier</p>	

● PLACE FLEUR DE LYS ● 1455; CHEMIN STE-FOY ● 2175; BOUL. STE-ANNE ● PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS ● CARREFOUR LES SAULES



Depuis qu'il habite l'îlot, Maxime peut recevoir sa Jeannette, son amie de coeur elle aussi handicapée, en toute quiétude... et en toute intimité.

A l'îlot résidentiel Réal-Cloutier Personnes handicapées et ex-détenus font bon ménage

Textes:
Louise LEMIEUX

Photos:
Gilles LAFOND

Personnes handicapées et ex-détenus font bon ménage à l'îlot résidentiel Réal-Cloutier.

Les huit personnes handicapées sont chacune locataire d'un logement dans un immeuble d'habitation à proximité du centre François-Charon.

Les huit ex-détenus sont des employés de l'îlot résidentiel et vont aux soins ménagers, aux bains, aux repas de ces locataires un peu spéciaux qui cherchent à vivre une vie comme les autres.

"Ces travailleurs ont du vécu, ils ont quelque chose dans les tripes. Le contact avec eux est plus facile, parce qu'ils ont souffert comme nous", confie Michèle, qui à cause de la sclérose en plaques ne peut préparer elle-même ses repas, ni s'habiller seule, ni passer l'aspirateur.

"Depuis que je travaille ici, mon échelle de valeur a changé. Le plus important pour moi, ce n'est plus l'argent, mais les contacts humains", rétorque Richard, un jeune homme dans la vingtaine qui a eu maille à partir avec la justice pour trafic de stupéfiants.

On se sent bien, les liens entre les préposés et les locataires handicapés sont profonds, sincères, sans préjugés.

Pour une existence plus normale
Le but du projet est simple, explique l'initiateur de l'îlot Cloutier, Jean-Claude Hébert: permettre à des personnes lourdement handicapées de vivre normalement, en appartement, tout en leur procurant l'assistance physique nécessaire.

L'immeuble d'habitation abritant l'îlot Cloutier n'a rien de particulier extérieurement. Huit des logements de l'immeuble, ceux du rez-de-chaussée, ont été adaptés aux besoins de locataires en chaise roulante.

Mais pourquoi réunir dans un même projet, ex-détenus et personnes handicapées? "Parce que — en toute modestie — c'est une façon intelligente d'aider deux groupes de marginaux", répond Jean-Claude Hébert, vice-président bénévole de la fondation HSPM (pour handicap social, physique et mental), bailleur de fonds du projet. "De plus, poursuit Hébert, tout en impliquant un de nos groupes cibles (les ex-détenus) sont en quelque sorte des handicapés sociaux" c'était pour nous une façon d'aller chercher une subvention supplémentaire.

"Les locataires handicapés sont responsables de leur bail" ajoute Francine Dagnault directrice du projet. "Tout ce que nous leur offrons, c'est une assistance physique pour les bains, les levers, les couchers, les ménages, les repas. Ils sont responsables du reste". Le reste, c'est la décoration de l'appartement, la nourriture à acheter, le loyer, le téléphone, l'électricité à



Francine Dagnault, permanente, et Jean-Claude Hébert, vice-président bénévole de la fondation HSPM qui finance l'îlot résidentiel Réal-Cloutier.

payer, les sorties à organiser, le temps à mesurer. Avec un chèque mensuel de l'aide sociale.

La vraie vie
"J'ai envie de mordre dans la vie" lance Michèle, emballée par l'expérience de la vie en appartement. "C'est la vraie vie" commente Serge, quadraplégique. "Liberté" crie du fond du coeur, Diane, paralytique cérébrale.

On se demande bien quel agrément Serge peut trouver à vivre seul en appartement, lui qui, quadraplégique, doit avoir recours au préposé pour le lever, le coucher, les bains, les repas. "C'est difficile à expliquer", confie Serge, "mais c'est une expérience enrichissante que d'aller au bout de ses limites physiques. Malgré bien des détours, je peux accomplir un tas de choses. Toute ma vie, quelqu'un a décidé pour moi. Maintenant, je fais ma vie comme je l'entends. Je rentre à l'heure que je veux. Je me lève quand je ne m'endors plus, je mange ce dont j'ai envie... C'est la vraie vie."

Comme une grande famille
Préposés et personnes handicapées se côtoient tous les jours. "On forme une grande famille" fait remarquer Michèle. "Veux-veux pas, à vivre

si près les uns des autres, des liens se créent" constate Marielle, pour qui le travail auprès des personnes handicapées constitue une véritable prise de conscience.

"Dans l'entreprise privée, c'est par charité qu'on offre un job à un ex-détenu. En plus, on a toujours à prouver qu'on est digne de confiance" remarque Richard. "Ici, je n'ai jamais senti qu'il fallait surtravailler. Handicapé ou ex-détenu, on s'accepte tel qu'on est", poursuit-il.

"Moi, je ne suis pas faite pour travailler dans une manufacture" constate Diane. "Je ne me verrais pas à pintonner sur une machine à longueur de journée. Il y a une place pour chacun dans la vie" dit-elle, philosophe. "Je pense bien que j'ai trouvé la mienne ici".

Responsable du projet, Francine Dagnault ne tarie pas d'éloges sur ses huit préposés, cinq hommes et trois femmes qui sont "extrêmement sensibles et qui dans le fond, ont un coeur d'enfant". "Le taux d'absentéisme est très bas" remarque-t-elle, "et ils ont le coeur à l'ouvrage".

Pour ces huit travailleurs, ce n'est plus la peine de songer à répéter les mauvais coups d'autrefois: "On a un salaire. On se sent utiles" lance Richard en guise d'explication.

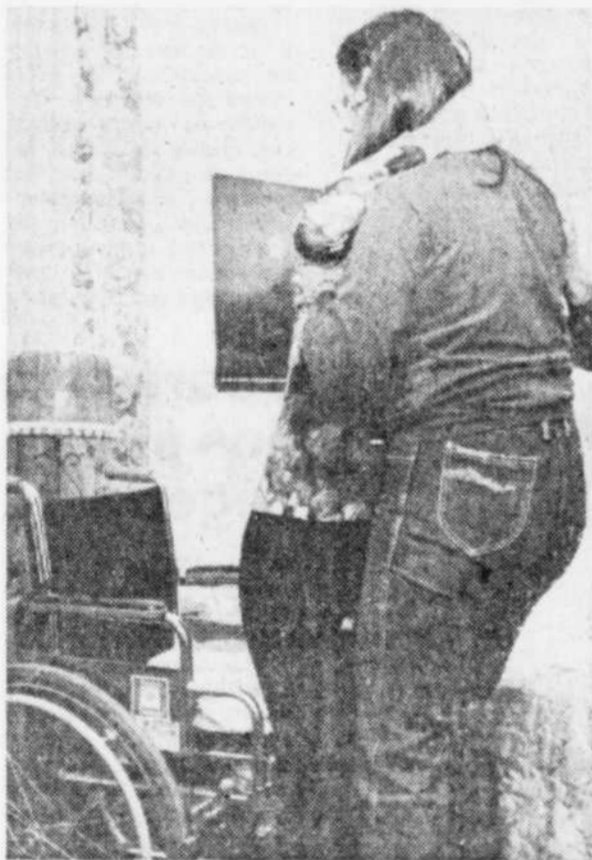
Un pari gagné grâce au financement populaire

Au début, personne ne croyait vraiment au projet de Jean-Claude Hébert. Pensez-vous, réunir sous un même toit des personnes handicapées et des ex-détenus... en allant chercher les fonds ailleurs que dans les goussets de l'Etat, par-dessus le marché. C'était se donner doublement de la misère.

"Au Canada anglais, les industries s'impliquent socialement par des dons à des projets collectifs" constate Jean-Claude Hébert qui trouve qu'au Québec, on se fie trop facilement à l'Etat. En mettant sur pied la fondation HSPM (Handicapé social, mental et physique), c'était un mode de financement populaire chez les anglophones qu'il voulait éprouver chez nous.

Il a gagné son pari... pour un temps. La fondation a amassé \$238.000, de quoi payer le salaire des neuf employés jusqu'à la fin de 1984. La participation de l'Etat est réduite au minimum: comme tous les assistés sociaux, les locataires de l'îlot Cloutier ont droit aux prestations du supplément au loyer.

Et comme si le gâteau avait besoin d'une cerise pour le décorer, il en coûte moins cher à l'Etat pour faire vivre une personne handicapée en appartement qu'en institution: \$20 contre \$75,



Le "transfert", une des tâches des préposés de l'îlot Cloutier. Les personnes handicapées ne peuvent passer de la chaise roulante au lit sans aide.

selon les calculs de Jean-Claude Hébert.

L'autonomie freinée

Vice-président bénévole de la fondation HSPM, employé cadre au centre François-Charon, Jean-Claude Hébert

est bien placé pour se rendre compte de certaines absurdités: "Une quinzaine de personnes handicapées ont déjà suivi tous les cours d'apprentissage à l'autonomie offerts à François-Charon et restent "pognées" en institution

faute de place dans les îlots ou les résidences".

Pire encore, ce sont les plus démunis financièrement qui restent sur le carreau. "Les victimes d'accidents sont plus chanceuses — si on peut s'exprimer ainsi — car elles bénéficient d'indemnités leur permettant de se payer une plus grande autonomie: réaménager leur demeure, payer un voisin pour une assistance physique. Le handicapé de naissance n'a d'autre ressource que l'aide sociale. Et un assisté social handicapé ne peut aller bien loin sur le chemin de l'autonomie" explique Hébert.

Notre Réal Cloutier national

Au fait, c'est bien au joueur de hockey des Nordiques que fait allusion le nom que porte l'îlot résidentiel. "J'ai prêté mon nom au début du projet, pour aider à amasser des fonds pour les handicapés. Mais je manque de temps et je ne peux continuer à m'impliquer dans la fondation" explique le hockeyeur.

Et que pense-t-il de la présidence d'une nouvelle campagne de financement de la fondation? "Je ne dis pas non" répond prudemment Réal Cloutier. Avis aux intéressés...

Cours de
TAI-CHI
pour débutants
Centre
ZEN-YOGA
335, rue St-Joseph est
529-2368
524-4374

Me **BENOIT PARADIS, II.I.**



Me Paradis est licencié en droit de l'Université Laval et est membre du Barreau du Québec depuis novembre 1982.

Originaire de la ville de Québec, il est heureux d'annoncer à sa distinguée clientèle qu'il s'associe à l'étude "Les Avocats Gagnac, Roy, Langlois, Turgeon et Paradis", où il exercera sa profession.

Les bureaux sont situés au 425, boul. Charest est, suite 210
524-2476



Me Rivard est licencié en droit de l'Université Laval et est membre du Barreau du Québec depuis novembre 1982.

Après avoir fait un stage au Contentieux criminel de l'ordre juridique, il s'est joint récemment à l'étude légale Richer et Associés. Me Rivard exercera sa profession d'avocat au 1112, St-Vallier Est à Québec

1112, St-Vallier Est à Québec
Tél.: 694-1227 (ANP)

ANGELE BLANCHARD
DOCTEUR EN OPTOMETRIE

653-1969

- Examen de la vue (enfants/adultes)
- Rééducation visuelle
- Optique (verres de contact, lunettes)

950, de Bourgogne, Ste-Foy
(Angle Duplessis et Quatre-Bourgeois)

LE CONDOMINIUM

MERICI

Encore quelques condos de 1, 2 ou 3 chambres, de 1,000 à 2,100 pi. car. Subvention fédérale de 3 000\$

Abri fiscal MURB

7, Jardins Mérici, suite 106
688-1630

DENTISTES

locaux aménagés disponibles à Charlesbourg.

628-1223 626-9365

Saniflo



Aspirateur central
Fabriqué à Québec
872-6344

Nos régimes
d'épargne-retraite
offriront toujours PLUS.

Les RÉR du Trust Général

12 1/2%

Épargne-retraite
Dépôt garanti 5 ans
Minimum 500 \$
Intérêt crédité
annuellement
Taux sujet à
confirmation

TRUST GÉNÉRAL

Québec: 1091, chemin Saint-Louis, (418) 688-0630
Lévis: 300, Côte du Passage, (418) 833-4450

Nous nous chargerons de transférer
votre RÉR, sans frais.

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

desjardins

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.



**Fiducie
du Québec**

Le rendement, c'est important;
le service l'est tout autant.

La CSN mobilise ses membres pour le 29 janvier

Secteur privé et public pourraient se joindre

par Roch DESGAGNE

L'ensemble des syndicats du conseil central CSN de Québec perçoit comme une menace dangereuse pour les droits des travailleurs syndiqués du secteur privé l'attitude du gouvernement québécois envers les syndicats du secteur public.

"C'est le cœur même de notre vie syndicale que l'on attaque", affirme M. Pierre Ross, président du conseil central CSN de Québec, lorsqu'il lançait hier une contre-offensive d'urgence à l'action du gouvernement et des employeurs qui suivent son exem-

ple, en semant l'insécurité et la peur parmi les travailleuses et les travailleurs.

Le conseil central de Québec entend mobiliser et sensibiliser ses quelque 12.000 membres dans la région de Québec à l'urgence de la nécessité d'une riposte commune pour le respect des organisations syndicales, pour le respect des conventions collectives et pour le respect du droit de travailler.

Les travailleurs du secteur privé sont incités très fortement à participer massivement à la manifestation du Front commun prévue pour le 29 janvier, et à appuyer concrètement la

lutte entreprise par leurs confrères du secteur privé.

"En faisant un rapprochement avec leurs propres revendications locales et sectorielles, les travailleuses et travailleurs du secteur privé sont invités à dénoncer publiquement l'attaque sauvage du gouvernement Lévêque contre notre droit à la libre négociation de conventions collectives et à leur respect."

Le plan d'action de la centrale régionale CSN de Québec prévoit l'organisation de l'opération information et de la mobilisation de leurs membres sur les lieux de travail.

Les syndicats CSN du secteur privé, dont les plus importants se trouvent dans les milieux du commerce, des moulins à papier et au chantier naval de Lauzon, tiendront conjointement des assemblées qui porteront sur les attaques à leur droit de se grouper et de négocier. Les rencontres permettront également de définir les moyens à prendre pour contrer ces attaques.

Et les employeurs, eux, s'inspirent des procédés gouvernementaux pour mieux dominer et appauvrir les travailleuses et les travailleurs. "Aujourd'hui, le gouvernement et le patronat veulent nous faire reculer sur nos acquis de dures luttes syndicales et populaires", insiste Pierre Ross, en affirmant que "ce gouvernement, pour s'être disqualifié au plan économique, au plan social et au plan national, doit avoir la décence de démissionner".

L'objectif: l'emploi

Pour la CSN de Québec, l'objectif essentiel, c'est de maintenir un mouvement syndical puissant, afin de sauvegarder les droits et les emplois des travailleurs. La centrale a élaboré des plans de création d'emplois, qu'elle souhaiterait réaliser avec les employeurs.

Mais elle se butte plutôt à des ultimatums dans la plupart des négociations, par exemple dans tout le Mouvement Desjardins, note pour sa

part Brigitte Gagné, vice-présidente du conseil central CSN de Québec. La Domtar est un autre secteur où les conditions de travail se dégradent.

Dans toute sa politique, le gouvernement du Parti québécois ne fait que reprendre des tentatives de l'époque de Duplessis et du Parti libéral, qui ont tous essayé d'imposer une démarche qui avantage les entreprises privées, en cassant les forces syndicales, ajoute pour sa part François Malette, également vice-président du conseil central CSN de Québec.

La CONTRE-FENETRE à pression



- REPOUSSEZ l'air froid
- EVITEZ la condensation
- CONSERVEZ la chaleur

La solution à vos problèmes chez

vitrière rive-sud

FAÇONNEUR DE MACGREGOR
 POULIN ET CHIFFONNIER
 EN ALUMINIUM, INOX
 ET PLEXIGLAS. VENTE ET MONTAGE.

17 b. Rue Trans-Canada
 St-Romuald (Québec)
 539-0955

Préoccupation générale

Les fermetures, les mises à pied, les changements technologiques, les réductions de postes, les réouvertures

GAGNANT D'UN VOYAGE EN FLORIDE



Monsieur Réjean Levesque de REFRIGERATION R. LEVESQUE, du 2185, av. Poulin à Giffard, s'est mérité un voyage pour 2 personnes à Fort Lauderdale. Ce voyage était offert comme prix de présence à la démonstration des produits ROY GIBSON 1983. Cette présentation des nouveaux modèles avait lieu pour les marchands de Québec, les 9 - 10 - 11 janvier derniers. Sur notre photo, de gauche à droite, Monsieur Guy Beaulieu, gérant des ventes de ROY GIBSON pour l'est du Québec, Monsieur et Madame Levesque et Monsieur Jean Maleza, représentant Roy - région de Québec.

(ANNEXE)

Démission de Guy Bisailon réclamée dans Sainte-Marie

par Michel DAVID

L'exécutif du Parti québécois de la circonscription de Sainte-Marie réclame la démission du député indépendant Guy Bisailon et le déclenchement d'élections partielles dans les plus brefs délais, mais M. Bisailon refuse de quitter son poste.

Le président de l'association de Sainte-Marie, M. Bruno Pilote a confirmé au SOLEIL, hier, qu'au cours d'une réunion tenue mercredi soir, l'exécutif du PQ—Sainte-Marie, élargi pour la circonstance à une trentaine de membres, a réclamé à l'unanimité moins une abstention, la démission de M. Bisailon.

Cette demande fait suite à une lettre datée du 19 janvier adressée à l'exécutif, dans laquelle M. Bisailon annonce sa démission du Parti québécois, dont il demeurerait toujours membre, bien qu'il ait quitté le caucus des députés du PQ le 21 juin dernier et siègeait depuis comme indépendant. M. Bisailon a confirmé au SOLEIL, hier, qu'il quittait également le parti.

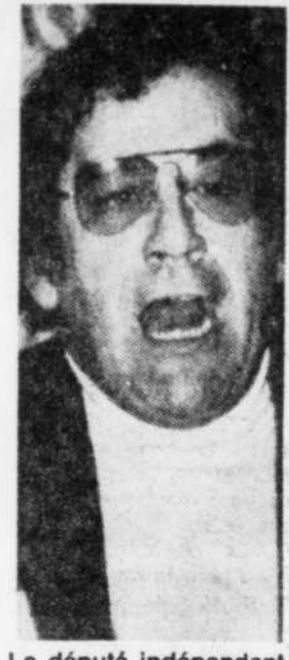
Cette décision de M. Bisailon, tout comme celle de l'exécutif de Sainte-Marie, étaient prévisibles depuis le 22 décembre, alors qu'au cours du débat sur la loi 105 décrétant les conditions de travail dans le

secteur public, M. Bisailon avait réclamé la démission du gouvernement péquiste, s'en prenant particulièrement à M. René Lévesque qu'il avait comparé à Maurice Duplessis.

Le président de l'association de Sainte-Marie a expliqué que l'exécutif ne pouvait accepter les propos tenus par M. Bisailon. Malgré tous les reproches que l'on peut faire au gouvernement pour la façon dont il a mené les négociations avec le Front commun, la démission du gouvernement et son remplacement par le Parti libéral ne sauraient être considérés, estime M. Pilote.

Maintenant que M. Bisailon a décidé de quitter le parti, l'exécutif du PQ—Sainte-Marie croit qu'il doit soumettre son changement d'allégeance à ses électeurs dans le cadre d'une élection partielle.

Quant à M. Bisailon, il expliquera les motifs de sa décision et précisera ses intentions futures au cours d'une conférence de presse, la semaine prochaine, à Québec. Une chose est certaine: il n'a aucune intention de quitter son siège. Il tient à terminer son mandat.



Le député indépendant Guy Bisailon refuse de quitter son poste.

Bien qu'il soit à court de voix tirés avec M. René Lévesque depuis longtemps, l'ancien député ne croit pas que la décision de l'exécutif de Sainte-Marie ait été téléguidée par la direction du parti. Mais il ne croit pas non plus qu'elle soit le résultat d'une réaction spontanée de l'exécutif de sa circonscription. "Disons que ça sert certains intérêts", a-t-il commenté, sans vouloir expliciter davantage.

Ne vous laissez pas geler pour si peu!

Samedi seulement



RABAIS de 16\$

Notre prix courant 46,59\$ pour **29⁹⁸**

Chaufferette portative "WHITE STAR" garantie 10 ans, de 1500 watts avec puissant ventilateur.

RENODÉCOR

Centre de Rénovation Décoration
 2690, boul. Hamel ouest
 Québec - 871-4202

Spéciaux de janvier VENITIENNES BERGEMONT P.V.C.

75" x 84" 76\$ 75" x 95" 86\$ 84" x 95" 94\$

Venitennes en métal, tissu, etc. Bergemont, autres grandeurs. **35% DE RABAIS**



RABAIS de 14⁵⁰

Notre prix courant 41,49\$ pour **26⁹⁸**

Plinthe chauffante avec contrôle de chaleur automatique, circuit protecteur garantie 1 an. Différent de l'illustration.

TOUT à découvrir

ADMISSION AU COLLÉGIAL 1983 - 1984

Date limite: le 1er mars 1983

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL donnant accès aux universités

- Sciences de la santé • Sciences pures et appliquées
- Sciences humaines • Sciences de l'administration
- Lettres (français, anglais)

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL de trois ans conduisant au marché du travail en techniques administratives, option Administration et Coopération (413.01)

Pour filles et garçons (résidence pour garçons)

Conditions d'admission: les mêmes qu'au C.E.G.E.P. Tous les frais y compris les frais de scolarité sont admissibles au régime des Prêts et Bourses du Ministère de l'Éducation.

Bourses du Collège de Lévis également disponibles.

DEMANDEZ LE FORMULAIRE D'ADMISSION EN COMMUNIQUANT AVEC: DIRECTION DU COLLÉGIAL 9, rue Mgr-Gosselin Lévis, Qué. G6V 5K1 837-4544

Débrayage possible des étudiants du cégep de Limoilou

Les étudiants du cégep Limoilou se mettront-ils en grève... avant leurs professeurs? Peut-être, suggère un immense poster ornant le mur de l'agora de l'institution collégiale.

La décision sur cette possibilité de débrayage des étudiants et étudiants de ce cégep sera prise à une assemblée générale prévue pour lundi, et les résultats des discussions seront communiqués par les dirigeants de l'association des étudiants, mardi. La conférence d'information convoquée hier, fut donc reportée, pour permettre aux étudiants de se prononcer.

Ils seront appelés à prendre position sur les revendications des enseignants, portant surtout sur des aspects pédagogiques, et qui les touchent de près.

Les demandes des professeurs qui préoccupent les étudiants concernent particulièrement les horaires, le nombre d'élèves par enseignant, et les différents statuts des professeurs chargés de cours et ceux à temps partiel.

Selon des porte-parole de l'association des étudiants, l'assemblée générale traitera également de moyens de pression à envisager pour faire valoir leurs propres revendications.

Le docteur Fernand Bellemare m.d.

ophtalmologiste

exerce sa profession à nul autre endroit à Québec:

320, rue St-Joseph est
 Complexe Bibliothèque de Québec
 Place Jacques-Cartier
 529-9411

BUR.: 661-2646

Pierre Bergeron d.d.

DENTUROLOGISTE

Simon Bergeron d.d.

1900, rue Mailloux, Québec
 (Centre médical Mailloux)

TEL.: 659-4877

Pierre Bergeron d.d.

DENTUROLOGISTE

Centre dentaire Leblanc et Tanguay
 Place Belle Cour
 2600, boul. Laurier, suite 265, Ste-Foy

TOUCHATOU

Heures d'ouverture: 9h30 à 19h30 (du mardi au samedi) 10h30 à 19h30 (dimanche)

VILLE VANIER 145, boul. Pierre-Bertrand 687-2960	CHARLESBOURG 1200, 80e Rue est 678-0150	SAINT-ROMUALD 7, rue du Progrès 839-0621
--	---	--

Nos mentions "notre prix courant" se rapportent exclusivement aux prix de magasins TOUCHATOU

ARMAGH ROIS-RIVIERES

collège de LÉVIS

Établissement privé déclaré d'intérêt public par le M.E.Q.

Révocation du permis de Premier Choix exigée

par Roch DESGAGNE

Pour le Regroupement des femmes de Québec contre la pornographie, "la pornographie n'est jamais douce".

Le mouvement vient d'adresser aux autorités gouvernementales compétentes un vibrant appel réclamant des mesures susceptibles de neutraliser les initiatives de la firme First Choice / Premier Choix pour exploiter la télévision payante en y inscrivant des films dits érotiques à sa programmation.

L'organisme demande au ministre des Communications à Ottawa Francis Fox d'exiger du CRTC la révocation du permis de First Choice et de refuser un tel permis à toute firme qui projeterait d'inscrire à sa programmation des films pornographiques.

Du côté du gouvernement du Québec, le Regroupement des femmes contre la pornographie recommande au ministre des Communications, Jean-François Bertrand, de demander

à la Régie des services publics de reporter de quelques semaines, les audiences qu'elle doit tenir le 25 janvier, afin de donner aux personnes et aux groupes concernés le temps d'exprimer leurs opinions sur le sujet de Premier Choix.

En outre, les Femmes de Québec contre la porno réclament des audiences publiques pour établir des critères d'évaluation du contenu de la programmation proposée par les firmes qui sollicitent des permis. Elles souhaitent que toutes les formes de pornographie, de sexisme et de violence soient des motifs suffisants pour refuser l'octroi d'un permis.

Les groupes de femmes doivent être convoqués et entendus à ces audiences publiques et les autorités doivent tenir compte de leurs opinions.

Aucun compromis

"Nous refusons tout compromis concernant la forme de pornographie, douce ou dure. La pornographie n'est jamais douce pour nous, car elle est

l'arme par excellence de la misogynie et une agression permanente contre les femmes", allègue Milette Coriveau dans le document transmis aux ministres Fox et Bertrand, ainsi qu'à cinq femmes ministres ou députées.

Leurs représentations sont faites auprès de Judy Erola, ministre responsable de la Condition féminine, Flora MacDonald, députée conservatrice, Lynn MacDonald, députée néo-démocrate, Pauline Marois, mi-

nistre déléguée à la Condition féminine et Thérèse Lavoie-Roux, députée libérale.

Le Regroupement des femmes de Québec contre la pornographie parle au nom de l'AFEAS région de Québec, de l'Antr'elles, du Comité des femmes de la CEQ, du Comité des femmes de Lotbinière, du Comité-femmes du Conseil central de la CSN-Québec, de la Librairie Les Mutantes, du Comité-femmes du cégep de Limoilou, de la

Fédération des infirmières (SPIQ) de la Maison des femmes à Québec, du Regroupement des femmes de l'université Laval et de Viol-secours de Québec.

Les femmes exigent un minimum de protection contre la propagande sexiste, haineuse et violente que véhicule la pornographie, en rappelant qu'elles comptent pour plus de la moi-

tié de la population canadienne... et de l'électorat.

Enfin, elles s'opposent à ce que les foyers et demeures servent de réseau pour les plus grands intérêts des financiers pornocrates et suggèrent que le gouvernement du Québec favorise les projets proposant plutôt des présentations intégrales à caractère culturel.

Diffusion de films érotiques: aucun recours juridique pour l'empêcher

par Denis LESSARD

OTTAWA (d'après PC) - Le gouvernement fédéral n'a pas de recours juridique pour empêcher Premier Choix de diffuser ses films érotiques mais à long terme ce projet pourrait coûter cher, tant au diffuseur qu'à ses actionnaires, a indiqué hier le ministre des Communications, Francis Fox.

Selon M. Fox, Premier Choix serait forcé de reconsidérer sa décision "si, par exemple, les femmes se mettaient à déchirer leur carte de crédit d'Eaton". C'est surtout les pressions provenant du public notamment sur les actionnaires du diffuseur qui peuvent encore le dissuader de présenter ses films érotiques estime-t-il.

Selon lui, les manifestations organisées par les groupements de femmes du pays devant les établissements des actionnaires, de Eaton notamment, demeurent le moyen le plus efficace pour frémir l'intention de Premier Choix d'aller de l'avant avec son projet.

"Premier Choix semble actuellement se foutre éperdument des signaux d'alarme que lui donne le gouvernement et la population canadienne, à admettre le ministre Fox. Ils n'ont pas le sens social requis pour reculer sur la question de Playboy", a-t-il dit, ajoutant qu'il "espérait que Premier Choix aurait à subir des contrecoups commerciaux

de sa décision".

Pour le ministre, l'intention de co-produire avec Playboy des films érotiques "peut sembler bénéfique pour l'instant mais je crois qu'à plus long terme ce sera à leur détriment".

Aux Etats-Unis, le réseau de télé payante opéré par Playboy n'a guère soulevé d'enthousiasme.

Québec ne s'en mêle pas

Tant que les programmeurs de la télé à péage n'enfreignent pas les dispositions du code criminel et tant qu'ils réussissent à obtenir des visas du Bureau de surveillance du cinéma, pour leurs films érotiques ou de "pornographie douce", le gouvernement du Québec se fera un devoir de ne pas se mêler de ce qui se passe dans les maisons privées des citoyens.

Les citoyens sont aussi libres d'acheter un abonnement à une série de films érotiques qu'ils le sont de se procurer des magazines pornos vendus à peu près n'importe où, au Québec.

C'est ainsi qu'on raisonne à Québec. "Il existe des mécanismes légaux permettant aux citoyens d'exercer une forme de contrôle sur la diffusion de ces films, s'ils jugent que ça va à l'encontre de certaines dispositions du code pénal" a expliqué hier, en entrevue, le ministre des Communications du Québec, Jean-François Bertrand.

M. Bertrand conclut

que l'Etat se doit de se garder de "plonger dans la démagogie facile.

TRAITEMENT DE TEXTES

Cours sur systèmes de traitement de textes AES ET IBM

ADHOC

Pour inscription:
220, Grande-Allée est,
Québec, QC, 524-8319

OFFRE SPECIALE

VOUS POUVEZ
**LOUER UNE MACHINE
A ECRIRE
IBM Selectric®**

30\$

à partir de (service inclus)

Dactylab Inc. vous offre également une machine à écrire reconditionnée IBM **Selectric®, 550\$** avec 12 mois de garantie

Dactylab Inc.

1795, rue Pont-Gravé, Québec
Tél.: 525-4651

**AVEZ-VOUS UN
PROJET DE MAISON?**



Nombreux plans disponibles gratuits. Aussi, service de dessins personnalisés.

Renseignements:
MICHEL PARADIS 687-5940

**CLINIQUE
D'OPTOMETRIE
DE CHARLESBOURG**

Dr Léonard Noël, Dr Marie France Rioux,
B.A., O.D., O.D.


623-3409

Carrefour
Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa
Suite 238

● Examen de la vue
● Choix de montures
● Verres de contact

**Ouvert 5 jours
et 4 soirs**

Cours de yoga
APPRENEZ LA RELAXATION



Yvon Labbe

Une fois fait, une entrée fort réussie à ENTRAÎNEMENT avec la session autonome de 11 à 14 heures à son actif 14 années d'expérience et d'enseignement en yoga.

2 h séance, 1 fois sem. 10 semaines
séance d'information gratuite
Lundi 17 janvier, 20h00
début des cours 24 janvier 1983, 17h30

CENTRE MEDICO-SPORTIF
2 Étages
607, 1811, 656-7771

SOLDE BI-ANNUEL

GIGANTESQUE

60%

RABAIS jusqu'à

Cartes de crédit acceptées • Facilités de paiement

encore

**VOULEZ
VOUS
PLUS
POUR
VOTRE
ARGENT
?**

PLUS QUE 7 JOURS



Printemps à Paris

Tout achat de 100,00\$ vous donne une chance de gagner un voyage d'une semaine à Paris pour deux personnes incluant transport et hôtel.

Nom: _____
Adresse: _____
Tél.: _____

N.B. Chaque achat de 100,00\$ vous donne une chance additionnelle de gagner.

Aucun fac-similé accepté

LA GALERIE DU MEUBLE

Contemporain
18, rue Courcellette
Québec
681-0171

Traditionnel
1299, Boul. Charest O.
Québec
681-0171

Les Galeries de la Capitale
Québec
681-0171

POLITIQUE QUÉBÉCOISE

Candidat à l'investiture libérale dans Charlesbourg

L'ancien député libéral de Matane de 1973 à 1976, M. Marc-Yvan Côté, annoncera officiellement, lundi, son intention de se porter candidat au congrès à l'investiture libérale en vue des prochaines élections partielles dans la circonscription électorale de Charlesbourg. Directeur de cabinet du whip de l'Opposition, M. Michel Pagé, M. Côté a été l'un des principaux artisans des 13 victoires libérales en autant d'élections partielles tenues au Québec depuis 1976. Son dernier fleuron est la victoire de M. Réjean Doyon dans la circonscription de Louis-Hébert, il y a moins d'un an. Cette course à l'investiture libérale risque d'être très dure. Déjà, M. André Gignac qui a lancé officiellement sa campagne à l'investiture libérale dimanche dernier, se présente comme "l'homme du comté" de Charlesbourg. Un de ses organisateurs en profitait pour accuser M. Côté de s'être loué une chambre dans cette circonscription. Or, dans le but de clouer le bec à ses détracteurs, M. Côté a l'intention de tenir sa conférence de presse de lundi... dans sa maison.



M. Rodrigue BIRON

Le Soleil, Roland Marcoux

Biron demande tous les contrats du F-18

(D'après PC) — Dorénavant, le gouvernement fédéral devrait accorder systématiquement tous les contrats du F-18 à des entreprises du Québec pour tenter de rétablir l'équilibre dans "le contrat du siècle" et respecter un tant soit peu ses promesses référendaires.

C'est ce qu'a soutenu, hier, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, après avoir pris connaissance des chiffres troublants révélés par Le Devoir.

Durant la campagne référendaire, le gouvernement fédéral s'était engagé à accorder 50 pour 100 des contrats à des entreprises québécoises si on optait pour le F-18 de McDonnell Douglas de préférence au F-16 de General Dynamics.

Au cours d'un entretien téléphonique, M. Biron a d'abord mentionné que ces données confirment tout à fait les chiffres avancés par le Québec en octobre. Pourtant, Ottawa avait contesté leur exactitude.

Il a ajouté que ce qu'il y a de plus inquiétant c'est que le Québec perd ainsi le leadership qu'il a toujours eu dans le secteur aéronautique.

Le ministre reproche de plus au fédéral d'avoir renié certains de ses en-

gagements à l'intérieur du contrat. C'est ainsi qu'Ottawa aurait promis de construire au Québec un centre d'usinage avancé qui aurait demandé peu d'investissements mais qui aurait entraîné des retombées de \$225 millions dans son sillage.

Or, dit-il, ce qu'on propose maintenant c'est une "machine shop" qui n'amènera pas tout le développement prévu en aval.

Il a noté enfin que le Québec éprouve d'énormes difficultés à obtenir des données sur les contrats accordés car les fonctionnaires fédéraux ont reçu des directives sévères de ne rien révéler au gouvernement québécois.

"Nous devons compter sur les fuites pour savoir quelque chose et ce, même si un comité a été mis sur pied avec le Board of Trade et la Chambre de commerce de Montréal pour glaner des renseignements", a affirmé le ministre.

Lamontagne

(D'après PC) — Le Québec traîne de la patte, mais "n'a pas perdu la bataille" des retombées économiques du F-18, a déclaré, hier, le ministre de la Défense

nationale, M. Gilles Lamontagne, commentant les dernières statistiques de la répartition régionale du contrat de renouvellement de la flotte de chasseurs de l'aviation canadienne.

Le ministre était invité à répliquer au rapport d'évaluation régionale des retombées du F-18, publié par Le Devoir, selon qui le Québec n'a obtenu que 24,5 pour 100 des contrats, au regard de 71,4 pour 100 à l'Ontario.

"Il faut arrêter de pleurer, se serrer les coudes et tenter de rétablir l'équilibre, puisque jusqu'ici l'industrie ontarienne a fait preuve de plus d'agressivité", a-t-il ajouté.

M. Lamontagne estime que la situation s'explique notamment du fait du climat politique au Québec, de la crise économique et de la structure de l'industrie aéronautique des deux provinces — une demi-douzaine de multinationales au Québec et une multitude de petites et moyennes entreprises en Ontario.

Il n'en demeure pas moins, enchaîne le ministre, qu'il reste 12 ans avant que le contrat ne soit complété, et qu'on demeure persuadé que le Québec pourra obtenir les \$1,5 milliard de retombées économiques promises.

Brouillet remplace de Belleval

C'est le député de Chauveau, M. Raymond Brouillet, qui a été choisi par les membres du caucus des députés péquistes de la région de Québec pour remplacer l'ancien député de Charlesbourg, M. Denis de Belleval, à titre de président du caucus. Pour sa part, le député de Bellechasse, M. Claude Lachance, a été nommé vice-président. Par ailleurs, le leader du gouvernement à l'Assemblée nationale et ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand, continuera d'occuper le poste de ministre responsable de la région de Québec. On sait que la région de la capitale nationale compte 17 circonscriptions électorales et son territoire s'étend de Portneuf à Charlevoix sur la rive nord et de Montmagny-L'Islet à Lotbinière sur la rive sud.

(D'après PC) — Un député péquiste a réclamé, hier, que le gouvernement du Québec se lance dans le raffinage et la distribution des produits pétroliers à l'exemple du gouvernement fédéral avec

Péto-Canada. Il s'agit de l'ancien ministre Marcel Léger, député de Lafontaine, qui représente la circonscription regroupant les principales installations de raffinage des compagnies pétrolières au Québec.

Lors d'une rencontre avec la presse, M. Léger a souligné que le man-

dat de s'impliquer dans l'industrie pétrolière pourrait être confié à la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP).

Selon le député de Lafontaine, une telle intervention du gouvernement serait rentable, compte tenu que la consommation des produits pétroliers est

en train de se stabiliser à 400.000 barils par jour au Québec, soit 40 pour 100 de toute l'énergie consommée.

Selon l'ex-ministre, une intervention québécoise dans ce dossier comporterait plusieurs avantages. D'une part, on pourrait maintenir au Québec les emplois dans ce secteur.

En 1977, l'industrie pétrolière embauchait 2.500 employés au Québec. En 1982, avec les fermetures des raffineries de BP et de Te-

xaco et la réduction des effectifs chez Gulf, il ne reste plus que 2.200 travailleurs. Pendant la même période, l'Ontario est passé de 2.700 à

3.000 emplois. Le député de Lafontaine a évalué à quelque \$50 millions les fonds qui seraient requis pour l'opération.

Léger veut que Québec s'engage dans le raffinage et la distribution du pétrole

L'économie a atteint le creux de la vague

OTTAWA (d'après PC) — Selon Statistique Canada, l'économie a atteint le creux de la vague et la reprise attendue pourrait survenir au cours des prochains mois.

Les données de l'indicateur avancé composite du Canada — un indice qui aide à prédire les tendances à long terme de l'économie — ont démontré, pour octobre 1982, une première hausse en 16 mois, affirme Statistique Canada dans un communiqué publié hier.

"Cette évolution indique que l'économie va atteindre un creux cyclique prochainement, et en se basant sur le comportement de l'indicateur au cours des dernières récessions, la réponse n'aura probablement pas lieu avant le premier trimestre de 1983", affirme l'organisme fédéral.

Les perspectives de raffermissement de l'activité au premier trimestre demeurent favorables dans le domaine de la construction résidentielle et en matière de profits.

UNE RÉVOLUTION DE LA PROTHÈSE CAPILLAIRE

Après un an de recherche, seul "VENAPOLI" pouvait surpasser "VENAPOLI".

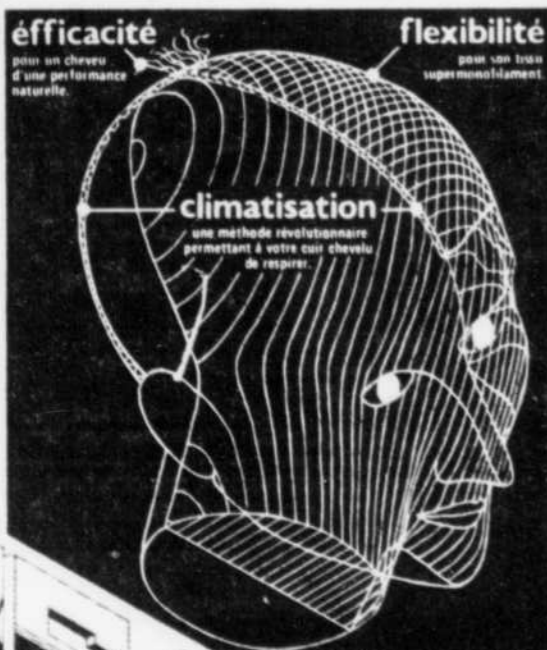
La toute nouvelle "BS-3000"

issue de l'imagination. Une prothèse capillaire à circulation d'air qui vous donne traicheur et confort.

- efficacité pour un cheveu d'une performance naturelle
- flexibilité par son tissu super-microfilament
- climatisation une méthode révolutionnaire permettant à votre cuir chevelu de respirer

Pour plus de renseignements, à notre salon, à votre domicile, dix spécialistes, du lundi au samedi 18 heures.

Vénard Paulin, Designer
Jour: 529-0005, soir: 839-0716



BS-3000 une révolution de la prothèse capillaire.



venapoli
924, 1^{er} AVE. QUÉBEC 529-0005

ÇA VOUS INTERESSE?

NOUS INSTALLONS LE CHAUFFAGE BI-ENERGIE

SANS FRAIS OU PRESQUE

● SUBVENTIONS JUSQU'À 1,450\$

SI VOUS ÊTES ADMISSIBLE À LA SUBVENTION DU PROGRAMME CANADIEN DE REMPLACEMENT

DU PÉTROLE 800\$
HYDRO-QUEBEC 650\$

SERVICE APRÈS-VENTE SUR L'INSTALLATION ET L'ÉQUIPEMENT DE VOTRE SYSTÈME BI-ÉNERGIE
ESTIMATIONS GRATUITES PAR UN SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE



GERARD BOISSONNEAULT Inc.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
71, Fleury, Charlesbourg Ouest G2K 1C1 — TÉL.: 628-1234

SUPER-SOLDE DE 20 JOURS

DES RABAIS DE **20% A 60%** SUR TOUS NOS TAPIS et PRELARTS EN MAGASIN

A **LA GRANGE** A TAPIS

UN COUPON D'UNE VALEUR DE **20%** D'ESCOMPTE SUR TOUT ACHAT DANS NOTRE DÉPARTEMENT DE DÉCORATION (service, tentures, papiers peints, vénitiennes)

20 JOURS DE RABAIS SANS PRÉCÉDENT: PLUS DE 20 BONNES RAISONS D'ACHETER À LA GRANGE A TAPIS

LA GRANGE
A TAPIS

728, de Brabant, Ste-Foy — 656-6375

L'émeute à Archambault Pour s'en tirer, un garde a feint la mort 2 fois

JOLIETTE (d'après PC) — Un gardien du pénitencier à sécurité maximale de Sainte-Anne-des-Plaines a feint la mort à deux reprises pour éviter d'être tué par des détenus déchaînés, le soir du 25 juillet 1982.

Appelé, hier, à déposer au procès des "10 d'Archambault", M. André Mooney, âgé de 38 ans, a narré pour le bénéfice du jury les circonstances du déclenchement de l'émeute qui a coûté la vie à trois gardiens et deux détenus.

"Trois ou quatre secondes après, je recevais deux coups de couteau, un à l'estomac et l'autre au foie.

En arrivant au contrôle T, j'ai vu que David van den Abeele était lui aussi tenu captif par des détenus..."

Selon le témoin, les détenus ont alors forcé les deux hommes à crier à l'officier de commandement l'ouverture de la grille.

Devant le refus de l'officier d'obtempérer, le groupe a battu en retraite vers le poste de contrôle principal.

"J'ai reçu encore un ou deux coups de poignard, puis à mi-chemin, le détenu qui me tenait a tellement serré le lacet que j'ai perdu connaissance."

Lorsqu'il reprit conscience, l'agent Mooney se trouvait dans l'entrée du contrôle N.

"J'ai aperçu LeBlanc, la vitre de son bureau et celle de sa porte avaient été fracassées.

"Après avoir reçu deux autres coups de couteau, j'ai feint la mort..."

Baignant dans son sang, M. Mooney a malgré tout pu apercevoir des détenus qui s'en prenaient au surveillant principal Léandre LeBlanc.

"Il a reçu deux coups de poignard au thorax, puis on l'a poussé vers l'intérieur du pavillon E."

Plus tard, après avoir entendu des "bruits épouvantables", le témoin a constaté que de l'eau s'infiltrait dans le couloir.

Et cette eau était rouge de son sang et de celui de son compagnon van den Abeele, a-t-il expliqué.

D'autres détenus sont arrivés et ont soulevé les deux hommes inanimés par la ceinture pour les détresser de leur montre et du contenu de leurs poches.

Un des prisonniers a alors réalisé que M. Mooney était toujours vivant. Selon le témoin, il a dit: "Il n'est pas mort celui-là, faut le rachever... Mets-y-en en masse".

Après lui avoir introduit un boyau dans la bouche, on a entrepris de lui verser le contenu d'un extincteur.

Une nouvelle fois, le gardien blessé a alors eu la présence d'esprit de simuler la mort: "Je me suis raidi, puis j'ai laissé mon corps se ramollir".

Heureusement pour lui, les détenus ont été dupes de ce manège.

Vers minuit, il était découvert par le gardien Jos Riendeau et conduit d'urgence à l'hôpital.

Le procureur Paul Chevalier a alors convoqué l'agent de correction Normand Breton, âgé de 27 ans, qui est venu fournir à son tour une version des événements.

Vers 22h30, au moment de la rentrée des détenus, M. Breton se trouvait à l'entrée du pavillon E.

"Le détenu Martin s'est précipité sur moi. J'ai réussi à me dégager... il s'est jeté sur un autre gardien", a raconté M. Breton.

Quelques instants plus tard, lorsque le tumulte éclatait, M. Bre-

ton se retranchait, en compagnie des agents Serge Jeoffroy, Alain Beupied et Denis Rivard, dans un petit bureau normalement réservé aux cuisiniers.

In extremis, le gardien Marcel Jacob parvint à rejoindre le groupe au moment où on barricadait la porte.

Dans le contrôle N, explique le témoin, les vitres volaient en éclats.

Puis quelqu'un a fracassé la fenêtre du bureau: "Ils se sont mis à nous lancer toutes sortes d'objets, des extincteurs, une poisseuse, des haltères, une patte de chaise..."

Certains gardiens ont alors été blessés.

"J'étais assis au bureau des passes dans le contrôle N lorsqu'un at-troquement s'est formé d'une façon très rapide, a déclaré le témoin.

"Un détenu m'a sauté dessus et m'a mis un couteau sur la gorge... puis il m'a passé un lacet de macramé autour du cou."

L'agent de correction dit avoir été forcé d'accompagner les détenus vers une grille qui donne accès à un couloir menant vers le contrôle T.

"J'ai reçu encore un ou deux coups de poignard, puis à mi-chemin, le détenu qui me tenait a tellement serré le lacet que j'ai perdu connaissance."

Lorsqu'il reprit conscience, l'agent Mooney se trouvait dans l'entrée du contrôle N.

"J'ai aperçu LeBlanc, la vitre de son bureau et celle de sa porte avaient été fracassées.

"Après avoir reçu deux autres coups de couteau, j'ai feint la mort..."

Baignant dans son sang, M. Mooney a malgré tout pu apercevoir des détenus qui s'en prenaient au surveillant principal Léandre LeBlanc.

"Il a reçu deux coups de poignard au thorax, puis on l'a poussé vers l'intérieur du pavillon E."

Plus tard, après avoir entendu des "bruits épouvantables", le témoin a constaté que de l'eau s'infiltrait dans le couloir.

Et cette eau était rouge de son sang et de celui de son compagnon van den Abeele, a-t-il expliqué.

D'autres détenus sont arrivés et ont soulevé les deux hommes inanimés par la ceinture pour les détresser de leur montre et du contenu de leurs poches.

Un des prisonniers a alors réalisé que M. Mooney était toujours vivant. Selon le témoin, il a dit: "Il n'est pas mort celui-là, faut le rachever... Mets-y-en en masse".

Air Canada a devancé son embargo sur les billets réduits pour déjouer ses concurrents

par **Benoit ROUTHIER**

C'est pour ne pas se faire prendre de vitesse par une compagnie aérienne concurrente qu'Air Canada n'a pas respecté son embargo sur la vente des 750,000 billets à prix réduits jusqu'à 77 pour 100.

C'est ce que nous pouvons conclure d'entretiens que nous avons eus avec des porte-parole d'Air Canada et de Canadien pacifique (CP Air).

Rappelons d'abord que c'est à 10h hier que le tout a commencé ou plutôt éclaté. Des gens qui avaient respecté la directive d'Air Canada de n'appeler qu'à partir de cette heure pour acheter des billets réduits ont réalisé que, dès 10h, il n'y avait déjà plus aucun siège disponible

sur les vols à destination de Los Angeles et San Francisco en Californie.

Comment se fait-il qu'Air Canada n'ait pas ainsi respecté son propre embargo?

M. Guy Chiasson, vice-président, planification, marketing passages, dit que les agents d'Air Canada étaient débordés d'appels depuis mercredi et que les agents prénaient de cinq à dix minutes pour leur expliquer qu'ils devaient respecter l'embargo. Les clients insistent, insistent. Or, pour ne pas laisser "le service à la clientèle régulier se détériorer" on a décidé de devancer l'embargo.

A CP Air, on a su le projet d'Air Canada grâce au Toronto Star, en début de semaine et la compagnie n'avait pas le

choix! Elle devait emboîter le pas. M. Gérard Dixon, des relations publiques de CP Air, nous a dit hier soir que la vente des billets à prix réduits a commencé mercredi après-midi à sa compagnie.

Si Air Canada avait déjà de la difficulté à contenir les clients au téléphone, la décision de devancer l'embargo a dû être plus facile à prendre quand on a su que CP Air vendait déjà ses sièges réduits.

Il faut préciser ici, comme nous le faisons remarquer hier M. Daniel-Yves Durand, des relations publiques d'Air Canada, que ce sont uniquement les vols à destination de la Californie qui ne sont plus disponibles. Tant à CP Air qu'à Air Canada, les billets réduits pour l'Ouest canadien, Toronto, le Texas se vendent plus lentement.

Les prix fixés par Air Canada sont les suivants: de 0 à 500 milles: \$99 aller-retour. De 501

à 1,500: \$149. De 1,501 à 2,300 milles: \$199. De 2,300 et plus: \$249.

Concurrence inégale

A CP Air, on ne se cache pas pour dénoncer cette décision d'Air Canada. Faire une telle concurrence sur les prix c'est entreprendre une lutte vraiment inégale, pense-t-on, car la grande compagnie nationale a des moyens que les autres n'ont pas. C'est "une vraie guerre", poursuit-on, on se demande si on n'est pas en train de se "creuser une tombe". Quant au consommateur, dans l'immédiat il en profite, mais si la guerre devait déboucher sur un monopole, ou quasi, à long terme, ce même consommateur pourrait en subir de lourdes conséquences.

LE SOLEIL

UNE BONNE LECTURE QUOTIDIENNE POUR TOUS...

ABONNEZ-VOUS!

647-3333

LOGI 4 INC.

805, Turnbull, suite 2
522-1301

OFFRE SON SERVICE DE CONSULTATION AUX USAGERS ET AUX FUTURS USAGERS:

- Choix d'un ordinateur selon vos besoins
- Programmation variée
- Solution de problèmes informatiques
- Location de son système aux intéressés

Les gens les plus aptes à vous conseiller sur votre choix sont ceux qui les utilisent et les programment.

Nos bureaux sont ouverts de 8h00 a.m. à 21h00 p.m.

Mieux vaut consulter pour savoir ce que l'on a réellement de besoin.

A des prix défiant toute compétition.

DERMATOLOGUE



Dr Jean Boulanger

Le Dr Jean Boulanger, dermatologue, désire vous informer qu'il sera désormais possible de le consulter à la Clinique médicale de Sillery, 1270, rue William.

Pour rendez-vous: **681-8278**

association québécoise pour la formation et le perfectionnement des professionnels



LA BUREAUTIQUE: SON IMPACT ORGANISATIONNEL ET HUMAIN.

Monsieur MICHEL MALETTO, conseiller en organisation, de la firme Maletto et Associés.

le 25 janvier
LA LAURENTIENNE, 500, Grande-Allée est 13h30 à 17h00

15\$ pour les membres et de 20\$ pour les non-membres.

Pour information ou réservation, communiquez avec Martine Robichaud, au numéro (418) 688-8210.

VENTE DUSSEAUT MEUBLES

UN CHOIX LOGIQUE



Modulaire
Ces éléments modulaires vous permettront de créer un salon à votre goût. Un ensemble de 3 coins et 2 centres. 100% nylon, couleur Tweed beige.

Choix logique 1095 \$
Prix logique 895 \$

10% sur commande spéciale

Dussault meubles
"UNE LIGNE DE PENSÉE!"

9, rue Courcelette
Quebec, Qué. (418) 683-2327

DÉCORATION INTERIEURE

Jusqu'à samedi prochain seulement: DU NETTOYAGE

1/2 PRIX

Même qualité exceptionnelle Seuls les prix ont changé!

* Service de livraison à domicile, de 8h à 18h: \$0.25, quel que soit le montant facturé.

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

COMPLETS OU COSTUMES
(2 pièces)
Rég. 5,75\$

2,85\$

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 29 JANVIER 1983 pour un maximum de 10 vêtements

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

MANTEAUX
(sans garniture)
Rég. 7,50\$

3,75\$

Manteau en duvet - 35 additionnels
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 29 JANVIER 1983 pour un maximum de 5 manteaux

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

COUVRE-LITS ORDINAIRES
Rég. 7,50\$

3,75\$

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 29 JANVIER 1983 pour un maximum de 5 couvre-lits

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

DRAPERIES
Rég. 4,20\$

2,10\$ la laize

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 29 JANVIER 1983 pour un maximum de 10 laizes

SPÉCIAUX-SUÈDE

Procédé de nettoyage exclusif **lustre-alm** Jusqu'à 40% de rabais

Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage

MANTEAUX DE SUÈDE LONGS 19,99 \$
MANTEAUX DE SUÈDE TROIS-QUARTS ... 17,99 \$
VESTES DE SUÈDE 13,99 \$

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 29 JANVIER 1983 pour un maximum de 5 vêtements

Peau de porc, imperméabilisation nécessaire — 35 additionnels

Teinturerie Française

524-4686

1480, de la Canardière, Québec.
1029, rue Cartier, Québec.
1003, route de l'Église, Ste-Foy.

teinturerie QUEBEC

529-8491

155, boul. Wilfrid-Hamel, Québec.
5350, Henri-Bourassa, Charlesbourg.
Place Fleur-de-Lys (entrée no 2).

BUANDERETTES

Deltanet

1345, chemin Ste-Foy, St-Sacrement.
Plaza Laval, Ste-Foy.
7185, Henri-Bourassa, Charlesbourg.
Chez les Provisoires participants.

TUYAUX GELÉS?

Sani Mobile Inc., des experts pouvant régler vos problèmes de tuyauterie gelée. Que ce soit des tuyaux de 3/4" ou des conduits de 6 pieds de diamètre. Nous les dégelons tous.

SANI MOBILE

833-6840

24 heures par jour

Des jeux illégaux sont saisis par la police

par **Andrée ROY**

Dans le but avoué d'inciter les propriétaires de ces établissements à "se tenir bien sagement", la police de Québec a effectué des opérations de vérification (ou "descentes") dans cinq bars, cabarets ou boîtes de nuit de la haute ville, du quartier Limoilou et de Saint-Roch, entre 22h et 2h hier matin.

Un établissement du boulevard Charest s'est ainsi vu confisquer des jeux illégaux en regard des règlements de la Régie des loteries du Québec. Il s'agit d'une roue de fortune, avec laquelle les clients pouvaient gagner de faibles montants d'argent, mais surtout des consommations gratuites: cognac, rhum, une ou deux bières, et quelques "bébelles"

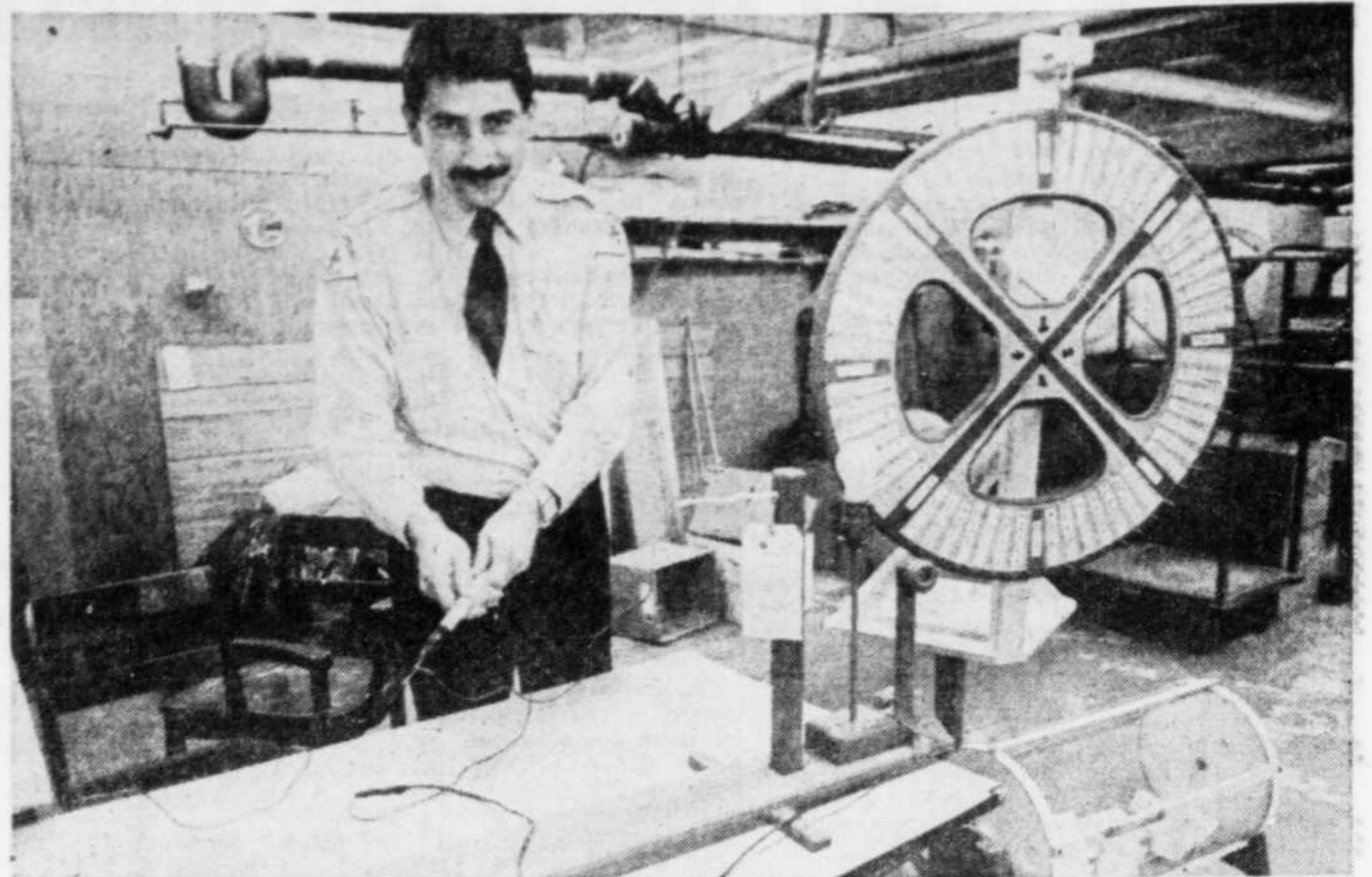
sans grande valeur. Saisi également: un baril dans lequel les participants aux jeux laissaient leurs nom, adresse et autres coordonnées, en vue de remporter des prix plus valables ou un "pot" constitué à même les frais demandés pour faire tourner la roue ou jouer à la "ligne électrique".

Ce dernier objet, de "fabrication maison" sommaire comme les deux premiers, consiste en un fil de fer (pris à même des cintres) tordu de multiples façons et soutenu par deux bâtons fixés sur une longue planche. Le joueur saisit un bâton terminé par une autre boucle de fil métallique. Il s'agit de parcourir le circuit complet du fil de fer sans que celui-ci ne touche l'intérieur de la boucle. Auquel cas, une ampoule s'allume, une alarme

agaçante se fait entendre... C'est raté! On imagine le mal que devaient avoir les clients de l'endroit à négocier le parcours électrique... avec un verre dans le nez", commentaient les policiers de Québec sur cette découverte non sanctionnée par Loto-Québec.

Les 25 agents de police, de l'escouade régionale alcool et moralité (ERAM) et de la Régie des permis d'alcool engagés dans ces "descentes" ont également mis la main sur les "pools de hockey" illégaux, plusieurs grammes de hashish et de marijuana qui ne servaient toutefois pas à faire du trafic. Une dizaine de jeunes d'âge mineur, qui n'ont pas droit d'accès dans les débits de boisson visités, ont été référés à la Direction de la protection de la jeunesse. Certains propriétaires des endroits visités seront accusés par voie de sommations pour les différentes infractions relevées.

Admettant que "ce n'était pas une descente où saisir \$3 millions de drogue", l'agent Claude Lemire, relationniste, estime que ce genre d'opérations, répété régulièrement, permet à la police de Québec de maintenir un certain contrôle sur les tenanciers trop enclins à enfreindre les lois qui régissent, à Québec, les débits de boissons et boîtes de spectacles. Un élément nouveau qui sera dorénavant surveillé par les "commandos": les spectacles "plus ou moins dénués" présentés dans l'illégalité.



Même à jeun, réussir le jeu du "fil électrique", sur lequel se penche le relationniste Claude Lemire, de la police de Québec, paraît quasi impossible. "Ça nous ferait un bon ivressomètre", blaguaient les policiers.

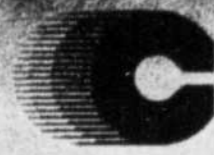
VOUS DÉMÉNAGEZ?

Gratuits: un camion jouet à tout nouveau client.



Sur présentation de cette annonce, tout nouveau client recevra lors du déménagement, ce camion jouet en métal aux couleurs de Transport Couture. Un camion jouet par nouveau client.

ESTIMATION GRATUITE
692-0986



**TRANSPORT
COUTURE
LTEE**

DEMENAGEMENT

48, St-Paul
Québec

FILIALE DU
GROUPE GESTION GENISCO

Vol chez Atlantic: suspects arrêtés

par **Andrée ROY**

Trois Montréalais viennent de comparaître en cour des sessions de la paix du palais de justice de Québec. Ils auraient participé à l'audacieux hold-up du 30 novembre 1982 au cours duquel l'entrepôt de la compagnie Atlantic Inc., rue Marie-de-l'Incarnation à Québec, a été délesté d'appareils vidéo, caméras et téléviseurs-couleur pour une valeur de \$100,000 environ.

Les trois accusés ont été appréhendés la se-

maine dernière, après qu'un vol semblable, exécuté selon le même scénario que celui d'Atlantic, ait été commis dans un magasin d'appareils électroniques à Brossard, en banlieue de Montréal. Jeudi matin, la police de Québec se rendait là-bas quérir les trois suspects, qui comparaissaient l'après-midi même en rapport avec le hold-up chez Atlantic.

John Capucci, âgé de 33 ans, du 4735 rue Beauchemin à Montréal; Peter King, âgé de 40 ans, du 89 Vincent Avenue à Pointe-Claire et Claude Tremblay, âgé de 29 ans, du 6445 boul. Henri-

Bourassa, à Montréal, ont été accusés, les deux premiers de recel d'objets volés, Tremblay de vol à main armée, de séquestration et de possession illégale d'arme à utilisation restreinte. Un troisième recelur montréalais sera bientôt assigné, par voie de sommation, à comparaître en justice. Les policiers recherchent entre-temps un cinquième complice, de Montréal également et dans la trentaine, en rapport avec ce hold-up.

Le tirs du butin

Lors de leur visite chez les confrères de Brossard, les détectives Jacques Latulippe et André Pouliot, de Québec, ont reconnu, au sein du butin retrouvé chez Atlantic Inc. Ils ont ainsi récupéré le tiers environ des 75 appareils vidéo, des 50 caméras et des 15 télé-couleurs dérobés à l'entrepôt de la rue Marie-de-l'Incarnation.

Rappelons que vers 18h30 le 30 novembre, le gérant de l'entrepôt Atlantic, alors qu'il s'apprêtait à quitter les lieux, avait été forcé par trois individus armés à retourner dans l'établissement. Bâillonné, menotté et ligoté, il avait vu les voleurs reculer leur camionnette à l'intérieur de l'entrepôt, y charger leur butin, puis s'enfuir au bout de quelques minutes. Un employé du magasin dévalisé à Brossard avait subi le même traitement, amenant donc les policiers à comparer les scénarios puis à alerter leurs confrères québécois.

King et Tremblay ont été libérés après avoir fourni un cautionnement. Capucci, gardé entre-temps au Centre de détention de Québec, à Orsainville, ne saura que lundi s'il jouira ou non du même privilège.

VENTE annuelle d'hiver

TISSUS IMPORTÉS SEULEMENT

40% DE REDUCTION SUR TOUS LES TISSUS EN MAGASIN (sauf les doublures)

25% SUR L'ULTRA-SUEDE

Toutes les cartes de crédit acceptées - Stationnement facile

LOEWIG

52, côte de la Fabrique, Québec — Tél.: 692-2263
Heures d'affaires: de 9h30 à 17h30

St-Jean Eudes? Bien sûr!

- Etablissement déclaré d'intérêt public. • Externat pour garçons et filles.
- Cours secondaire général complet 1^{er} à 5^e secondaire. • Suivi pédagogique et disciplinaire personnalisé. • Aide financière bourse totale ou partielle. • Transport avec la C.T.C.U.Q. Arrêt à l'entrée de l'école. • Activités sportives et socio-culturelles au Patro Roc-Amadour.

Dates des examens d'admission: 1^{er} secondaire
18 décembre 82, 15 janvier 83, 29 janvier 83

Si vous désirez des renseignements additionnels composez: 522-2313 522-0606



HELI-MAX LITEE LTD.

ÉCOLE DE PILOTAGE D'HÉLICOPTÈRE SITUÉE À L'AÉROPORT DE QUÉBEC

Inscriptions ouvertes pour la session d'hiver.

- COURS DE PILOTAGE PROFESSIONNELS
- LICENCE COMMERCIALE ET PRIVÉE
- COURS SUR APPAREILS "HUGHES" 300C & 500D

nom: _____

adresse: _____

tél.: _____ c.p. _____

ALSI, SERVICES DE NOUSÈMENT (classe 4), PATROUILLE AÉRIENNE, ETC.

Pour de plus amples informations, sans obligations de votre part, veuillez remplir, découper et poster ce coupon à l'adresse suivante:

Héli-Max
HANGAR no 3
AÉROPORT DE QUÉBEC
G2E 3M3
(418) 872-9194

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec
Section de Québec
Dîner-causerie
Les CGA 1908-1983,
75 ans au Québec

Me Richard Drouin, cga
Me Richard Drouin, cga, de chez Lanlois, Drouin et ASS, et président de la Corporation Québec 1534-1984, inc. sera notre conférencier invité le 26 janvier 1983 à 18h à l'Auberge des Gouverneurs Centre-Ville. Il nous entretiendra des activités entourant les festivités, les investissements et de l'impact économique pour la région de Québec.
Pour réservation: 667-7040 (ANP)

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec
SECTION DE QUÉBEC
dîner-causerie
Les CGA 1908-1983,
75 ans au Québec

M. Paul-André Malo, cga
M. Paul-André Malo, cga, président de la Corporation, sera notre conférencier invité le 26 janvier 1983 à 18h, à l'Auberge des Gouverneurs Centre-Ville. Il nous informera des activités prévues pour le 75e anniversaire de la Corporation.
Pour réservation: 667-7040 (ANP)

Succès

Successeur

Voici une façon originale de vous annoncer que la compagnie Apple vient d'introduire une toute nouvelle version du fameux Apple II, l'ordinateur personnel le plus populaire au monde.
C'est le Apple IIe...
Venez voir et comparer!
Il est présentement en montre.

HEURES D'AFFAIRES: De 9h à 17h30 du lundi au vendredi, de 9h à 17h le samedi

ComputerLand

MICRO-ORDINATEURS
888, rue St-Jean, Québec - 524-5265
(entrée rue Dufferin)

GRANDE VENTE

20% SUR TOUS NOS FUTONGS

Grandeurs:	Prix régulier		
Queen	179\$	-20%	143,20\$
Double	159\$	-20%	127,20\$
Simple	128\$	-20%	102,40\$

ET QUEL CONFORT POUR UN MATELAS DE CE PRIX! Venez en faire l'essai vous-même.

Futong Decor inc.

2480, chemin Ste-Foy, Centre d'achats Horizon
G1V 1T6 - (418) 656-1281

MANUFACTURE et BOUTIQUE

CHAMBRES DEMANDÉES

pour la PÉRIODE DU CARNAVAL

Toute personne désirant louer des chambres pour la période du Carnaval 1983, soit du 3 au 13 février 1983, est priée de s'adresser, du lundi au vendredi, entre 9h00 et 16h30, à l'endroit suivant:

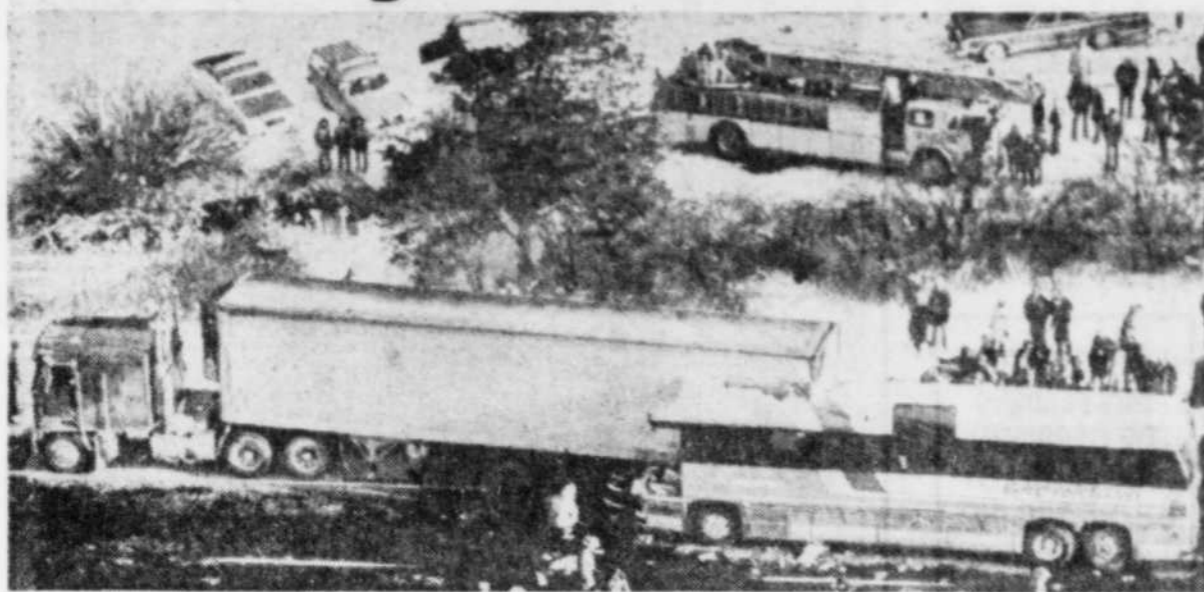
COMITÉ DU LOGEMENT DU CARNAVAL
60, rue d'Auteuil
Québec, GIR 4C4

Tél: 692-2471

"Un autre service de la Communauté urbaine de Québec"

Collision entre un autobus et un camion

Deux jeunes de Ste-Foy meurent aux E.-U.



Un autobus de la compagnie Greyhound, à destination de Montréal, a embouti un véhicule lourd.

KINGSTON, NY (d'après LE SOLEIL, AFP et AP) — Deux adolescents de Sainte-Foy ont perdu la vie, hier, dans une collision entre un autobus et une semi-remorque, survenue près de Kingston dans l'Etat de New York.

L'accident a fait au moins une autre victime et au moins 21 autres passagers de l'autobus ont été blessés. L'autobus qui était parti de New York faisait route vers Montréal.

Les victimes de Sainte-Foy qui voyageaient ensemble sont François Matte, âgé de 19 ans, demeurant au 884, rue Lauzon, et Catherine Bernard, également âgée de 19 ans et de-

meurant au 844 rue Pierre-Maufay. Selon la police, ils ont été tués sur le coup.

"Il y a du sang partout" devait dire un témoin oculaire. "Ce fut un accident très sanglant" a-t-il ajouté.

L'accident s'est produit à trois kilomètres au sud de Kingston, à une centaine de kilomètres d'Albany et à 155 kilomètres de New York.

L'autobus de la compagnie Greyhound avait quitté New York avec 27 passagers. Il a embouti l'arrière du camion, garé dans la voie de droite, pour une raison qui n'a pas encore été expliquée. Il était alors midi et 20 minutes. Au moins 20 ambulances ont été dépêchées sur le lieu de l'accident, de même que

tous les techniciens paramédicaux de la région. Selon l'équipage d'un hélicoptère de surveillance routière, il semble que le car ait tenté de doubler le camion au moment où celui-ci s'arrêtait sur la file de droite de l'autoroute. La police d'Etat, de son côté, a noté que l'autobus filait "à vive allure". Il fallait se servir

d'instruments spéciaux pour dégager certains blessés, parce que les quatre premières rangées de sièges de l'autobus se trouvaient coincées sous le camion. L'un des passagers aurait eu les deux jambes sectionnées. Trois heures après le choc, un appareil était à l'oeuvre pour détacher le car du camion-remorque.

Accusations de sabotage contre cinq anarchistes en Colombie-Britannique

VANCOUVER (d'après PC) — Cinq extrémistes appartenant au même groupe d'anarchistes ont été formellement accusés, hier, d'actes de sabotage, incluant des attaques à la bombe et des incendies criminels contre des installations militaires et des centrales électriques de la Colombie-Britannique.

Les cinq prévenus, portant tous des habits bleus de parachutistes, ont fait une brève apparition en cour provinciale où ils reviendront mercredi. En attendant, ils de-

meureront en détention préventive. Ils ont été appréhendés à une centaine de kilomètres au nord de Vancouver par des policiers qui, se faisant passer pour des employés du ministère de

la Voirie, ont dressé un barrage routier. Les cinq suspects n'ont offert aucune résistance à l'équipe antiterroriste de la Gendarmerie royale. Les policiers ont saisi tout un arsenal d'armes auto-

matiques, de fusils et de revolvers ainsi que de fausses cartes d'identité, des déguisements, de l'équipement d'alpinisme et de la littérature gauchiste.

Les cinq jeunes gens, tous de la Colombie-Britannique, sont notamment accusés d'être responsables de l'explosion qui a détruit, en mai la centrale électrique Dunsmuir de l'Hydro, d'une valeur de \$4.5 millions, aménagée sur l'île de Vancouver.

ACHETONS
PNEUS D'AUTOS USAGES
Toutes grandeurs, en bon état pour être rechapés.
889-0435

SEULE(E)?
Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être
élan
• Un moyen moderne
• Un service personnalisé
• Des cours de Gym-Yoga Anti-Gymnastique
Centre de rencontres et de gym-yoga
95, Grande-Allée est (de 11h à 20h30)
522-7155

COLLÈGE BART

1^{re} SESSION HIVER '83 ADMISSION

Programme de techniques de secrétariat

- Cours menant au diplôme d'études collégiales (DEC)
- Attestation d'études collégiales postsecondaires (AEC)
- Programme intensif ou régulier
- Aménagement du programme selon la formation antérieure
- Début des cours: 24 janvier

Aussi disponibles:
cours aux adultes et cours de traitement de textes

751, Côte d'Abraham Québec G1R 1A2
Pour l'inscription, demandez le service d'admission
522-3906

L'ETAGE DES AUBAINES

Visitez notre nouveau département

- Balances de lignes
- Achats spéciaux
- Lignes discontinuées
- Surplus de notre manufacture

Vestes sans manches, vestons, pantalons, jupes, blousons, manteaux longs, manteaux trois-quarts,
en cuir, suède et peau de mouton.

De **59\$** à **199\$**

Nos spéciaux sont toujours en vigueur au premier plancher

LE MOULIN DE
LA TANNERIE
281, St-Vallier ouest, Québec - 529-2531

NOUS REPARONS VOS MANTEAUX DE CUIR, SUEDE ET PEAU DE MOUTON

Heures d'affaires: Lundi, mardi, mercredi, 9h30 à 17h30. Jeudi et vendredi, 9h30 à 21h. Samedi, 9h à 16h.

Aussi: 9475, rue Esplanade, Montréal - 387-8013

LA VENTE SPÉCIAUX Bonheur

Nous vous remettons un CADEAU avec tout achat de 500\$ et plus.

Hotpoint

- Deux cycles.
- Une seule vitesse.
- Combinaisons de la température de l'eau préréglées dans la minuterie.
- Trois réglages pour le niveau d'eau.
- Filtre autonettoyant.
- Couleur: blanc neige.

Lessiveuse blanc seulement 499.\$

- Cycle de séchage minuté.
- Filtre à charpie amovible à l'avant.
- Bouton de mise en marche de sûreté.
- Couleur: blanc neige.

Sécheuse blanc seulement 299.\$

- Cuisinière de 30 po. avec four à nettoyage facile.
- Bouton de commande du four grillage et cuisson variables.
- Élément de cuisson "Touche d'or".
- Lampe dans le four.
- Centre de programmation.
- Horloge.
- 4 éléments amovibles: 2 de 8 po. (2350 W) et 2 de 6 po. (1425 W)
- Commandes à réglages infinis de la chaleur.

489.\$

- 15 pi³.
- Modèle sans givre.
- Deux clayettes réglables à 10 hauteurs.
- Interrupteur "éconergie".
- Deux bacs à fruits et légumes.
- Garde-beurre et garde-fromage.
- Garniture complète pour les portes.
- Roulettes.
- Ouverture de porte à droite seulement.
- H.: 65 po; L.: 30 1/2 po; P.: 26 1/2 po.

SPÉCIAUX Bonheur

MEUBLES BARNABÉ

875, Trans-Canada, St-David, Cté Lévis - Tél.: 833-9222
St-Vallier, Cté Bellechasse - Tél.: 884-2831 - 248-5684
St-Paul, Cté Montmagny - Tél.: 469-2188

Les émeutes dans les pénitenciers pourraient devenir plus fréquentes

OTTAWA (d'après PC) — Les coupures budgétaires appliquées aux pénitenciers se traduiraient par des émeutes plus nombreuses, par un accroissement des actes de vandalisme dans les prisons ainsi que par une épidémie d'évasions. C'est du moins ce qu'affirme le porte-parole des 4,000 gardiens des pénitenciers fédéraux qui ont entrepris une grève du zèle, jeudi.

Cette grève du zèle, qui a éclaté spontanément dans les pénitenciers au Québec, s'est étendue progressivement à tout le pays, a affirmé, hier, Jack Hewett, représentant du Syndicat des employés du ministère du Solliciteur général.

"Le personnel en a ras le bol de ce qui se produit dans les institutions pénitentiaires", a déclaré Hewett.



UNE ÉDUCATION SANS ÉGAL

Les Collèges militaires vous offrent une éducation sans égal, une bourse d'études, avantageuse ainsi qu'une généreuse allocation mensuelle, tous les frais de scolarité, les livres et fournitures, la pension, l'habillement, l'équipement sportif, un emploi d'été garanti et même des vacances payées!

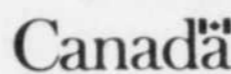
L'enseignement universitaire dispensé sur le campus des Collèges couvre, entre autres, génie, sciences, mathématiques, lettres.

La vie au Collège militaire est équilibrée en fonction d'un programme complet de formation d'officiers de carrière. Le curriculum comprend:

- 1 - formation universitaire
- 2 - conditionnement physique
- 3 - formation de chef

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus près de chez vous, ou téléphonez à frais virés — vous nous trouverez dans les pages jaunes, sous la rubrique « Recrutement ».

IMBATTABLE... LA VIE DANS LES FORCES



Postez à:
 Directeur du recrutement et de la sélection, Quartier général de la Défense nationale, Ottawa, Ontario, K1A 0K2

J'aimerais obtenir plus de détails au sujet des carrières dans les Forces armées.

NOM _____

ÂGE _____ TEL _____

ADRESSE _____

NIVEAU SCOLAIRE _____



Succès du marché du livre usagé

Le marché du livre usagé de la Confédération des associations de l'université Laval a, de nouveau, connu cet hiver, un succès inégalé. Plus de 15,000 volumes et recueils de notes de cours ont été offerts à prix réduits, apportant à d'aucuns la possibilité de s'en débarrasser contre espèces sonnantes, fournissant à d'autres la possibilité de les acquérir à bon compte. On envisage actuellement la possibilité de faire une institution permanente.

L'ASSOCIATION DES FEMMES DE CARRIÈRE DE LA VILLE DE QUÉBEC INC.

Séminaire
PARLONS RETRAITE, PARLONS BANQUE...

Le vendredi 28 janvier 1983 à 18h00

Motel Universel
 Conférenciers:
Jacques Gagné
 Directeur service de dépôts et prêts Marketing - Banque Royale du Canada
Madeleine Lahoux
 Directrice Banque Royale du Canada
 Coûts: 10\$
 Renseignements: 656-0414 (Rachel Perron)

sondage gallup

Le service des incendies est jugé le meilleur

Aux Canadiens à qui on a demandé de donner leur évaluation de six services publics, celui des incendies vient en tête de liste avec 87 pour 100 des personnes interrogées qui en sont satisfaites. Ceux qui suivent de près sont: l'assurance-santé (86 pour 100), la cueillette des ordures (83 pour 100) et les corps policiers (79 pour 100).

Moins nombreux sont ceux qui évaluent les services provenant du secteur de l'éducation (58 pour 100) et des postes (47 pour 100). Bien que les taux d'évaluation varient d'une région à l'autre, le plus bas à l'égard du service des postes vient de la Colombie-Britannique (26 pour 100) suivi des Prairies (39 pour 100). Au Québec, 72 pour 100 estiment que ce service est relativement bon.

Au niveau de l'éducation, c'est en Colombie-Britannique que l'on trouve le plus bas taux d'évaluation (42 pour 100) suivi du Québec (46 pour 100) alors que dans les provinces de l'Atlantique il se situe à 81 pour 100.

Les résultats de ce sondage effectué au début de novembre auprès de 1,066 adultes de 18 ans et plus interrogés à domicile sont garantis à 4 pour 100 près, 19 fois sur 20.

La question était la suivante: En pensant à certains services payés par le contribuable et qui sont fournis par nos gouvernements, croyez-vous, oui ou non, que la police, assurance-santé, etc., vous offre satisfaction?

	Bon	Pas très bon	Sans opinion
National			
Service d'incendie	87%	6%	7%
Assurance-santé	86	11	4
Cueillette des ordures	83	8	9
Police	79	16	5
Education	58	33	9
Service postal	47	51	2

Le tableau suivant indique, à l'échelle régionale, le pourcentage des répondants qui estiment avoir de bons services:

	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Pacifique
Service d'incendie	88%	79%	91%	93%	87%
Assurance-santé	90	79	87	93	87
Cueillette des ordures	83	88	86	75	78
Police	91	64	86	83	83
Education	81	46	61	71	42
Service postal	54	72	38	39	26

SOLDE DE JANVIER

SANS INTÉRÊT



Dès maintenant, venez choisir parmi nos belles fourrures celle qui vous tiendra bien au chaud, et profiter de notre mode de paiement de:

12 MOIS

PAYEZ QUE LA TAXE ET PORTEZ-LE MAINTENANT. SANS INTÉRÊT

- Cette offre s'applique à tous nos manteaux en magasin même sur ceux déjà réduits.
- Aucun intérêt pendant 12 mois pour tout client admissible!
 - Financement bancaire;
 - Taxe de vente payable à l'achat;
 - Quantité limitée. Tailles désassorties.



- JAQUETTES EN RENARD BLEU NATUREL
 RÉG. 799 \$
 SPÉCIAL 699 \$
- MANTEAUX EN LOUP NATUREL
 RÉG. 1 999 \$
 SPÉCIAL 1 499 \$
- MANTEAUX EN PHOQUE D'ALASKA TEINT MATARA
 RÉG. 2 399 \$
 SPÉCIAL 1 899 \$
- MANTEAUX EN VISON NATUREL, PASTEL, BUFF OU FONCÉ PEAUX ALLONGÉES
 RÉG. 2 299 \$
 SPÉCIAL 1 999 \$
- MANTEAUX EN CHAT LYNX TACHETÉ NATUREL
 RÉG. 3 999 \$
 SPÉCIAL 3 799 \$

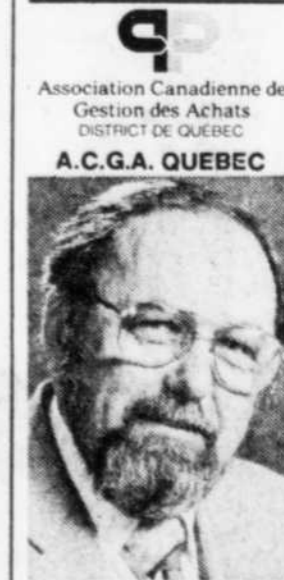
- Cette offre s'applique à tous nos manteaux en magasin même sur ceux déjà réduits.
- Aucun intérêt pendant 12 mois pour tout client admissible!
 - Financement bancaire;
 - Taxe de vente payable à l'achat;
 - Quantité limitée. Tailles désassorties.

une renommée... une réputation!

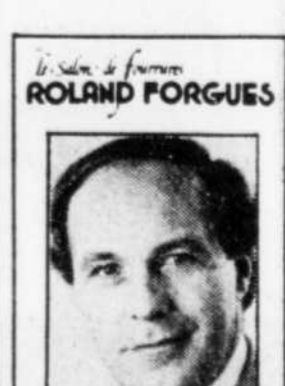
Le Salon de fourrures
ROLAND FORGUES

461, St-Joseph est., Québec, mail centre-ville 529-0077

- ANCIEN LOCAL DE JEANNE HARDY (À CÔTÉ DES GALERIES DU SYNDICAT)
- Retouches d'ajustement gratuites
 - Garantie d'un an avec police d'assurances
 - Entreposage gratuit la première année
 - Plan mise de côté, aucun intérêt avant livraison
 - Stationnement gratuit



M. Marcel Risi
 L'Association Canadienne de Gestion des Achats, district de Québec, tiendra son 1er souper de l'année 1983 le mardi 25 janvier, à 18h30, au Pavillon Pollack de l'université Laval.



Monsieur Roland Forgues, président du Salon de fourrures Roland Forgues Ltée, est heureux d'annoncer que Monsieur Guy Gingras, vendeur au rayon de la fourrure chez Laliberté depuis 5 ans fait maintenant partie de l'équipe dynamique du chic et fashionable Salon de fourrures Roland Forgues Ltée, Mail centre-ville, Québec.

Monsieur Gingras profite de l'occasion pour inviter sa distinguée clientèle à venir le rencontrer.

Un nouveau commerce pour l'ex-ministre Lucien Lessard

par Jean Didier FESSOU

BAIE-COMEAU — L'incursion de l'ex-député-ministre de Saguenay, M. Lucien Lessard, dans le monde de l'imprimerie n'aura duré en tout et pour tout que trois mois! En effet, depuis le mois de décembre, il s'est départi des intérêts qu'il avait acquis dans l'imprimerie Laizé (1981) Ltée.

C'est ce qu'a confirmé au SOLEIL le propriétaire du commerce, M. Guy Imbeault. Invité à commenter la raison du départ de M. Lucien Lessard, M. Guy Imbeault a répondu: "La boîte n'était pas assez grosse pour payer de gros salaires!"

D'autres sources prétendent que Lucien Lessard aurait eu beaucoup de difficultés à "récolter" de nouveaux contrats dans l'ancienne ville de Baie-Comeau, en particulier auprès des multinationales américaines qui y sont installées.

Ainsi forcé de délaisser l'imprimerie, l'ex-ministre péquiste s'est replié sur une autre affaire commerciale: la fabrication des macarons et autres objets publicitaires du genre.

Rappelons les faits. L'été dernier, quelques semaines avant de démissionner de ses fonctions de député-ministre de Saguenay, M. Lucien Lessard organisait son retour dans la vie "civile". Et, plutôt que de retourner à ses premières amours qu'était l'enseignement, il s'associa avec M. Guy Imbeault et M. Paul Brisson, pour partager à parts égales le capital-actions de l'imprimerie Laizé (1981) Ltée.

Petit et ancien commerce

Il s'agit d'une toute petite maison de commerce employant une demi-douzaine d'employés et spécialisée dans l'impression commerciale. En dépit de sa petite taille, cette imprimerie est solidement ancrée dans le milieu et ses titres de noblesse lui permettent d'affirmer qu'elle est la plus ancienne imprimerie de la Côte-Nord. Elle a été fondée par Mgr Labrie, au début des années 1950.

À l'automne, parlant devant les membres des Chambres de commerce de Baie-Comeau et de Hauterive, M. Lucien Lessard avait expliqué son engagement dans le milieu des affaires par le fait que l'imprimerie Laizé (1981) Ltée avait un gros potentiel à développer. Il disait aussi, que les indépendants comme lui devaient faire la preuve de leur talent à conduire et à gérer des affaires, gage d'une réussite éventuelle d'un Québec souverain.

Outre la présence du propriétaire, M. Guy Imbeault, M. Lucien Lessard pouvait compter sur l'appui de son beau-frère, M. Paul Brisson, très férù en matière d'imprimerie et de mise en marché et qui représente les intérêts de Québec sur la Côte-Nord.

Mais cette association ne devait durer que trois mois: en décembre, M. Guy Imbeault retrouvait son indépendance. M. Lucien Lessard et M. Paul Brisson cédaient leurs intérêts dans cette affaire et, depuis lors, le capital-actions de l'imprimerie Laizé (1981) Ltée est détenu exclusivement par M. Guy Imbeault et sa famille.

Maintenant M. Paul Brisson se consacre entièrement à la direction des hebdomadaires de Québec sur la Côte-Nord. De son côté, M. Lucien Lessard s'est lancé dans un nouveau type de commerce, celui de la fabrication de macarons et autre matériel publicitaire du même genre.

\$2,9 millions sont ajoutés pour la construction de l'usine de méthanol à Saint-Juste

(PC) — Le conseil des ministres vient d'approuver le déblocage de crédits additionnels de \$2,9 millions pour que les travaux de construction d'une usine de méthanol débutent au printemps à Saint-Juste-de-Bretenières, dans la circonscription de Montmagny.

Dans un communiqué émis hier, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, précise que le coût total du projet sera de \$21,6 millions et créera une centaine d'emplois.

Le député péquiste du comté, M. Jacques Leblanc, ajoute dans un communiqué que les travaux de construction de l'usine dureront un an et nécessiteront l'embauche "de 75 à 100 travailleurs".

Des travaux au coût de \$55,000 ont été complétés à la mi-décembre pour aménager le site de la future entreprise.

L'usine traitera à l'aide d'un gazogène les résidus du bois pour les convertir en méthanol, un gaz transformable en chaleur ou en divers produits chimiques.

Exposé et projection sur le Venezuela d'aujourd'hui

Invitation du cercle Cervantes de l'université Laval à un exposé et une projection sur le Venezuela d'aujourd'hui par M. Roger Poirier Latour du bureau des sous-ministres à l'Éducation (relations internationales) au pavillon de Koninck, amphithéâtre 1-C, lundi 24 janvier, à 20h30.



M. Lucien Lessard, ex-député-ministre de Saguenay.

Papeterie de Matane: le Comité d'action a déclenché sa stratégie

par Roch DESGAGNE

Le Comité d'action pour la papeterie de Matane a déclenché définitivement hier sa stratégie visant à faire débloquer l'important projet d'implantation d'une papeterie dans ce secteur de la Gaspésie.

L'escalade des moyens de pression s'intensifiera, au cours des semaines à venir, selon le porte-parole du groupement populaire, le notaire Serge Bernier.

Le tout dernier geste officiel posé hier se traduit par un télégramme invitant les ministres Ed Lumley et Pierre de Bané, à une rencontre devant avoir lieu d'ici le 31 janvier à Matane. Les dirigeants du comité laissent aux ministres le soin de déterminer le moment opportun pour cette rencontre.

Le Comité d'action pour la papeterie de Matane demandent que MM. Lumley et de Bané indiquent la position du gouvernement du Canada vis-à-vis ce dossier d'implantation d'une papeterie.

Par ailleurs, une assemblée d'information pour

les citoyens de la région de Matane aura lieu mercredi soir prochain, et sera animée par le comité et les organismes qui le composent, dont le Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent, So-

lidarité-Economie-Matane, la Chambre de commerce et Action-Travail de Matane.

M. Denis Lagacé a été désigné à la présidence du Comité d'action pour la papeterie de Matane.

Cours de programmation en langage et introduction à l'informatique de gestion "BASIC"

- Enseignement en groupes restreints (15 étudiants)
- Durée du cours: 90 heures
- Cours du soir, lundi et mercredi
- Un poste de travail par étudiant
- Début des cours: 31 janvier

Inscription dès maintenant



751, côte d'Abraham
Québec - G1R 1A2

522-3906

Pour l'inscription, demandez le service d'admission.

Des Yeux en Liberté

POUR L'ELEGANTE AVEC NOS LENTILLES CORNEENNES DE TOUS GENRES

CLINIQUE DU VERRE DE CONTACT BARABÉ
NORMAND BARABÉ
opticien d'ordonnances
1073, ROUTE DE L'ÉGLISE, STE-FOY (voisin de Massette Sports)
Livraison immédiate
659-5577 sur rendez-vous

PRIX JAMAIS VUS

VENTE SEMI-ANNUELLE

3 unités de rangement muraux:
2 sections de 34" x 15" x 80"
1 section de 20" x 15" x 80"
Couleurs: gris ou beige
1050.00 \$
(payé comptant)



universdécor

(angle Henri IV et boul. Hamel) 872-2321

CLINIQUE D'OPTOMETRIE DE LORETTEVILLE

Examen de la vue
Verres de contact
Lunettes

Dr René Rhéaume, O.D., optométriste
167, boul. Valcartier, Loretteville
842-8408

Valide avant le 30 janvier 83

PROFITEZ AU MAXIMUM DU SOLEIL/VACANCES
préparez et protégez votre peau

BRONZAGE
3 séances gratuites

Pause Soleil

Place Belle-Cour
2800, boul. Laurier
Ste-Foy, G1V 2L1

658-7888
658-7771

Entrain

12 MOIS SANS INTÉRÊT
OU **10% D'ESCOMPTE**
SUPPLÉMENTAIRE SUR LES PRIX DE VENTE POUR TOUT ACHAT COMPTANT.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot
Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

L'échec de l'ultime rencontre



anne-marie
voisard

L'espoir que tous les Québécois ont entretenu depuis une semaine vient de se solder par un échec. Les négociations de la dernière chance, comme on les appelait, n'ont pas permis cette paix tant souhaitée entre le gouvernement et le Front commun intersyndical. L'affrontement redevient aujourd'hui inévitable. La machine de grève poursuit sa marche.

Peu de gens, au fond, doivent être surpris de ce qui arrive. L'écart entre les propositions syndicales et les 109 décrets de la loi 105, qui tiennent lieu de conventions collectives, était quasi irréconciliable. D'un côté, on se disait disposé à un gel des revenus. De l'autre, on comptait récupérer \$400 millions en réduisant jusqu'à 20 pour 100 pendant trois mois les salaires.

Or, à ce chapitre de la rémunération, le gouvernement s'en est tenu au statu quo. Les employés de l'Etat qui ont reçu leur paye amputée mercredi doivent donc s'attendre à ce que les prochaines le soient aussi, peu importe qu'ils fassent ou non la grève. Le premier ministre René Lévesque est resté fidèle à sa parole. L'essentiel des décrets de la loi 105 n'a pas bougé.

Les présidents des trois centrales, Do-

nation Corriveau, CSN, Yvon Charbonneau, CEQ, et Louis Laberge, FTQ, faisaient de la sécurité d'emploi leur priorité. Passe encore qu'on coupe les salaires, mais au moins qu'on conserve nos emplois dans le secteur public! Là aussi la réponse du premier ministre s'avère décevante, surtout pour les enseignants.

A première vue, on a l'impression que M. Lévesque a entendu les doléances de la CEQ. Les enseignants en disponibilité vont bénéficier d'un sursis d'un an. Leur baisse de rémunération sera effective en septembre 1984, plutôt que cette année.

Cet adoucissement, baptisé moratoire, est bien loin pourtant de ce que le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, nomme l'essentiel. Tant mieux pour les enseignants qui ne seront pas pénalisés cette année. Mais la CEQ voulait d'abord limiter le nombre des mises en disponibilité, qu'elle évalue à 11,000 cette année, à cause des décrets. Or, de ce côté, quoi qu'en dise le président du Conseil du trésor, qui soutient avoir de meilleurs chiffres, les concessions ne sont pas évidentes. Yves Bérubé parle de 6,800 mises en disponibilité, sans compter, espère-t-il, 1,500 à 1,600 départs volontaires qui viendraient alléger ce nombre. Les enseignants sont près de la porte et on ne rate pas les occasions de leur faire sentir.

La CEQ sort grande perdante de cette négociation. C'est tellement vrai que les présidents Corriveau et Laberge l'ont admis

publiquement, hier, à l'issue de la dernière rencontre. La fermeté du discours de Charbonneau n'a donc rien d'étonnant. L'ordre de grève est maintenu. M. Charbonneau recommande le rejet des offres au congrès spécial de la CEQ, dimanche.

Du côté des deux autres centrales, qui recrutent une forte proportion de leurs membres dans le secteur privé, les réactions demeurent plus réservées. "Nos instances vont décider", disent MM. Laberge et Corriveau. Le programme d'action économique qu'a présenté, vendredi, le ministre des Finances, Jacques Parizeau, n'est évidemment pas dépourvu d'intérêt. Il est question d'investir au moins \$400 millions dans un projet de relance qui associerait les syndicats.

Ce programme de Parizeau serait-il alléchant au point de provoquer l'éclatement du Front commun, ce qui laisserait la CEQ seule avec sa grève, mercredi? Il est bien possible que le gouvernement ait misé sur cette fragilité du lien qui unit les centrales. C'est oublier cependant les 80,000 membres de la Fédération des affaires sociales et la rencontre de 800 délégués, dimanche à Québec. Front commun ou pas, la grève des employés d'hôpitaux sera difficile à éviter.

M. Lévesque a lancé un appel aux syndicats, leur demandant de renoncer à l'affrontement. Il a raison. Cependant, il doit savoir que la rigidité de son gouvernement est à l'origine de cette crise qui paraît maintenant impossible à contenir.

bloc-notes

Le F-18 et la fin des illusions



raymond
giroux

C'est la fin des retombées! L'économie québécoise vient de perdre, en plus de \$500 millions en dollars de 1980, une expertise technologique incalculable et son égalité dans le domaine de l'aéronautique avec l'Ontario, mais conservera, en retour, un amer souvenir des promesses du gouvernement libéral fédéral.

Le fait de choisir il y a près de trois ans un avion qui aujourd'hui encore réussit difficilement ses examens de vol aux Etats-Unis, le F-18, au lieu du F-16, coûtera en effet fort cher au Québec.

Construit par la McDonnell-Douglas déjà bien installée à Toronto, le F-18 devait, selon les engagements fédéraux basés sur une entente morale avec la compagnie, apporter malgré tout 48 pour 100 de ses retombées économiques au Québec.

Son concurrent, le F-16, conçu par la société General Dynamics, devait voler grâce à un moteur fabriqué par la Pratt and Whitney, de Longueuil et un assemblage à l'usine de Canadair, de Saint-Laurent.

Le premier groupe, malgré le lobby québécois, a décroché le contrat, mais sans jamais signer formellement aucun engagement envers le Québec. Et ce qui devait arriver arrive maintenant, l'Ontario décroche le gros lot avec 75 pour 100 des bénéfices, et le Québec se nourrit d'une maigre pitance de 25 pour 100.

Il est facile, aujourd'hui, de rappliquer avec un gros "on vous l'avait bien dit!" Mais effectivement, les Québécois avaient prévu ce coup fourré. Même le caucus des députés libéraux québécois, à Ottawa, avait mené campagne pour le F-16.

On se souviendra que le président du caucus, M. Jacques Olivier, avait alors mis son siège en jeu et déclaré publiquement qu'il lui serait difficile de convaincre les Québécois de voter NON au référendum si le gouvernement ne choisissait pas le F-16.

Pourtant, le lobby militaire a réussi à convaincre le Conseil des ministres du choix du F-18. M. Olivier demeure toujours député libéral, et la population a voté quand même NON au référendum en se fiant, là-dessus comme sur d'autres points, sur la parole de ses représentants à Ottawa.

Ce n'est sans doute pas, d'ailleurs, le temps de marcher sur les pieds de ces mêmes députés, alors qu'ils doivent enfin admettre que la manne promise tombe ailleurs qu'au Québec.

Leur grogne et leur mécontentement sont fort compréhensibles admettons-le, mais que ceux qui se révoltent aujourd'hui se penchent sur leur passé, sur la qualité de leur travail d'élu au moment de la décision et par la suite, alors qu'il aurait fallu suivre le dossier pas à pas, jour après jour.

Les députés libéraux trouveront sans doute une porte de sortie. Les plus braves iront peut-être sonner aux portes de la McDonnell-Douglas pour froter les oreilles de ses dirigeants et comprendre en personne qu'ils ont été floués depuis le début.

D'autres, par contre, imiteront sans doute le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, qui disait à Lévis, cette semaine, que dans le fédéralisme, quelques fois on gagne, et quelques fois, on perd.

Mais quelle commune mesure y a-t-il entre les 138 avions ultra-perfectionnés que nous avons perdus, et les trois ou six frégates de pacotille que M. Lamontagne pourrait nous donner à construire: c'est la technique de l'âge de pierre au siècle des micro-ordinateurs!

Les membres du Parti libéral du Canada ont promis monts et merveilles dans ce dossier. Preuve est maintenant faite que nos 74 valeureux représentants, soumis et silencieux, n'ont pas servi les intérêts du Québec.

Les sursauts de révoltes en provenance d'Ottawa peuvent rassurer momentanément. Mais l'ordre donné par le ministre Serge Joyal de se taire en dit long sur la hauteur de vues de ce gouvernement.

revue de presse

Hypocrisie

Si les scènes de nudité bouleversent tant le ministre Francis Fox, on se demande bien pourquoi il ne s'est pas élevé contre la programmation de stations affiliées comme à Trois-Rivières et Sherbrooke, où ces présentations sont choses courantes. Elles diffusent entre autres ces films avec scènes de nu, à "contenu canadien".

Le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) ne devrait pas se surprendre non plus. Rien dans le libellé du permis de Premier Choix ne stipule que l'érotisme doit être exclu de cette "programmation canadienne de grande qualité".

Premier Choix doit à la population de nombreuses explications. Le distributeur avait promis d'offrir "de nouveaux débouchés au développement culturel canadien... un nouveau type d'émissions canadiennes de qualité... des événements extraordinaires... d'excellentes productions..." et bien d'autres.

Seule une imagination débordante pouvait percevoir entre les lignes une promesse de films "érotiques" à venir, en vue de respecter le taux de contenu canadien exigé. Verrons-nous des feuilles d'érable remplacer les feuilles de vigne?

Le dossier que Premier Choix a distribué aux représentants des médias ne mentionnait nullement la diffusion de ce type de films.

Les Canadiens eux ont bien le droit d'être révoltés par tous ceux qui sont concernés, non seulement par Premier Choix.

The Gazette



le mot du rédacteur en chef

Une pauvre langue dans la presse (1)



claud
masson

"Comme il est triste de constater que les fautes de français sont toujours aussi nombreuses dans les pages du SOLEIL. Plusieurs journalistes auraient vraiment besoin d'approfondir leur connaissance de la langue française."

Depuis deux ans, systématiquement, de façon anonyme, un monsieur qui s'identifie comme "lecteur assidu" nous fait parvenir, par écrit, ses commentaires sur la qualité du français dans le journal, apportant ses propres corrections aux articles publiés.

Ce lecteur est d'un précieux secours. Ses corrections sont directement acheminées aux journalistes concernés. Sa contribution est fort appréciée. Mais, direz-vous à la suite de ce lecteur assidu, comment se fait-il que les journaux contiennent encore tant de fautes de français?

A mon point de vue, sauf

exceptions — au pluriel heureusement — les journalistes et les responsables des médias d'information se préoccupent trop peu, ces années-ci, de la qualité de la langue française, pour trois raisons principales:

• Bien écrire ou bien parler pour celui ou celle qui travaille dans un média écrit ou électronique ne fait plus partie des valeurs fondamentales du journalisme.

Alors que, dans un passé récent, influencé(e) par la révolution tranquille, par les législations sur la langue (lois 63, 22, 101), par l'Année du français, le ou la journaliste était alerté(e) par ce mouvement social en faveur d'une bonne qualité du français dont il (elle) était lui-même (elle-même) le (la) propagandiste de par l'exercice même de son métier, une telle préoccupation, aujourd'hui, est perçue comme une forme d'élitisme, comme du snobisme, comme une volonté de "tirer du grand".

La recherche de l'excellence linguistique, de la perfection de l'écriture ou de la parole, la notion de fierté de l'utilisation d'une bonne langue française, l'identification de

l'individu-journaliste par rapport à la qualité de son texte au plan de la langue sont devenues des aspects malheureusement secondaires au sein de notre métier.

• Pour s'adresser à Monsieur Tout-le-Monde, il faut "faire peuple" et utiliser le plus bas dénominateur commun.

La recherche de la vulgarisation est essentielle face à la complexité des problèmes modernes, face au langage quasi incompréhensible occasionné par la multiplication des spécialisations, face à l'utilisation de plus en plus grande des termes bureaucratiques, technocratiques et institutionnels, face aussi au nouveau langage informatique.

Cette recherche de la vulgarisation, qui constitue un défi quotidien pour qui veut se présenter encore comme journaliste ou communicateur de masse, ne doit toutefois pas nous entraîner dans un langage populiste qui permet toutes les libertés: anglicismes, barbarismes, canadianismes, régionalismes abusifs.

Le "joual", le langage volontairement québécois, le français à la portée de tous à tout

prix ont probablement eu leurs avantages mais aussi leurs inconvénients. Dans les médias, on semble trop souvent n'avoir retenu que les effets négatifs de ces différentes modes.

Les exemples d'émissions dites de "ligne ouverte" dans le domaine du sport ou certaines émissions d'affaires publiques qui se veulent "dans le vent", à la radio et à la télévision, sont révélateurs de cette tendance vers une "démagogie racoleuse" dont parle Robert Dubuc dans un texte sur "l'influence des médias sur la langue des Québécois".

• A l'intérieur même des salles de rédaction, la qualité de la langue est battue en brèche. Trois motifs en sont la cause:

a) Une question de temps et d'espace. Il faut réussir à dire ou à décrire en peu de mots toute une situation. "Le reporter s'en tient donc à un minimum de mots sûrs, de tournures passe-partout, d'expressions consacrées et de phrases-chocs qui font les bons "leads" et les bons titres", de dire le journaliste Gérard Leblanc, au colloque sur la qualité de la langue, à l'automne 1979;

b) Une question de contrat de travail. Dans les conventions

collectives, le texte d'un ou d'une journaliste peut difficilement être refait, modifié, retouché même, sans son autorisation. Face aux multiples difficultés et mésententes qu'entraîne une telle rigueur, les gens de pupitre, les éditeurs, ceux et celles qui sont chargés de relire les textes et de les corriger, ont quelque peu abdiqué leurs responsabilités à ce chapitre;

c) Une question de formation. Compte tenu des nouvelles ressources journalistiques qui proviennent des cégeps et des universités et dont la qualité de la langue française n'est pas particulièrement impressionnante, compte tenu que les nouveaux journalistes sont embauchés à partir de normes salariales et de conditions de travail qui devraient en faire des professionnels de l'information dès leur entrée, les responsables de l'information ont abandonné la formation de ces nouveaux venus. Le processus d'apprentissage a été perdu dans les médias d'information du Québec.

La semaine prochaine:
un remède: la vigilance
du public

LA PAGE DES LECTEURS

Québec-Canada

Bravo M. Pitfield!

Je félicite le premier ministre du Canada, le très honorable Pierre Elliott Trudeau, pour avoir nommé au Sénat, cet homme de grande valeur qui a pour nom Michael Pitfield. Il est vite devenu évident qu'une telle nomination n'a pas fait l'affaire de tous; certains ne l'ont pas aimée, mais pas du tout, mais cela passera.

L'on sait fort bien que certains sont habités par l'amertume, une jalousie malade et avancent que ce n'est pas juste, que c'est un confident privilégié, qu'il est un ami du premier ministre, qu'il est trop jeune, qu'il n'a que 45 ans. C'est bien simple, la véritable raison de leur dépit est que certains bons bonhommes, évidemment rieurs, se voyaient déjà sénateurs se baladant ici et là.

Les raisons données par ces détracteurs ne tiennent pas debout. M. Pitfield est au Sénat et il y est pour longtemps à part ça.

Il y a déjà 23 ans, tout jeune avocat brillant qu'il est, Michael Pitfield s'engage dans la fonction

publique fédérale; il a un poste quelconque de subalterne; il travaille fort, comme un forcené. Il est intègre, loyal, d'une intelligence vive, ses supérieurs le reconnaissent et n'hésitent pas à le recommander, cela à tous les échelons de sa carrière de fonctionnaire. Il est un brillant intellectuel. Il prouve sa valeur et est un travailleur acharné qui fonce en avant comme un train et, comme récompense de ses efforts, il accède, un de ces jours, au plus haut poste de la fonction publique du Canada, soit celui de greffier du Conseil privé et est chef de cabinet du premier ministre, c'est pas beau ça!

Ce dernier qui en a vu bien d'autres le remarque et s'aperçoit très vite que Pitfield est d'une loyauté à toute épreuve pour le Canada. C'est un homme sûr et quelqu'un sur qui le Canada peut compter. Une belle nomination. Une nouvelle carrière débute. Je le félicite.

Pierre-Denis Pomerleau
Ancien combattant
Québec

Le leurre du "French Power"

(Lettre adressée au premier ministre Trudeau)

Il y a quelques semaines, vous êtes venu à Montréal faire l'apologie du "French Power". Cela m'a fait me souvenir qu'en septembre 80, je vous avais fait part de mes commentaires sur votre façon de mener le dossier constitutionnel, et sur votre attitude générale vis-à-vis le Québec. J'avais, en quelque sorte, quelques semaines à l'avance, prévu le coup que vous prépariez contre le Québec, le 2 octobre suivant. (...)

Au cours de quarante des quarante-sept dernières années, c'est votre formation politique qui a assumé le pouvoir sur les rives de l'Outaouais. On voit maintenant où ça mène d'avoir élu aveuglément des Louis Stephen St-Laurent, et des Pierre Elliott Trudeau. On a qu'à jeter un rapide coup d'oeil sur votre entourage pour nous rendre compte également du pouvoir qu'ont les francophones dans les hautes instances de décisions. A votre cabinet, vous vous êtes toujours entouré des descendants de ceux qui ont gagné la bataille des plaines d'Abraham, je pense aux Pitfield, Axworthy, Kirby, Coutts, Osbaldeston et autres. Ce sont là quelques-uns de vos proches conseillers qui gagnent la pénible pittance de 80 à 105 ou 110 mille dollars par année. Ce sont ces gens-là qui ont imaginé et réussi, sous votre gouverne, la stratégie qui visait à mettre le Québec à sa place.

Ce sont ces gens-là qui détiennent les vrais pouvoirs à Ottawa. Le députation servile libérale québécoise n'est en sorte qu'une machine à voter, et les ministres québécois, les perroquets du haut mandarinat de la fonction publique, majoritairement ontarienne. En 1867, il y avait cent quatre-vingt-un députés à la Chambre des communes, dont soixante-cinq étaient québécois. Au sein de la législature actuelle, soixante-quinze sont québécois sur un total de deux cent quatre-vingt-deux. Là encore, nous sommes de plus en plus minoritaires.

Dans la foulée du référendum, et du rapatriement, vous ne pouviez vous arrêter en si bon chemin. C'est pourquoi maintenant, il vous faut vous attaquer aux acquis de la société québécoise depuis un peu plus de vingt ans. Je pense au projet de loi S-31, qui vous est suggéré par le pouvoir financier de Bay Street, et qui vise à bloquer toute initiative de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, hors la réserve québécoise. Il ne faut évidemment pas que les Québécois francophones, les "frogs", puissent contester les centres de décision qui sont traditionnellement détenus par le pouvoir "Wasp", because 1760. Ce projet de loi S-31 me rappelle deux autres tentatives au cours des dernières années. Deux francophones, mais d'origine ontarienne cette fois-là, MM. Campeau et Desmarais, se sont aussi riviés le nez au pouvoir "Wasp".

M. Robert Campeau a tenté de contrôler le Trust Royal et plus près de nous, M. Paul Desmarais a eu la prétention de prendre la direction des actifs d'Argus Corporation. Ces deux francophones se sont vus rappeler à l'ordre ra-



Le premier ministre Trudeau, en octobre dernier, alors qu'il faisait l'essai d'un nouveau F-18.

pidement, pour avoir osé lever les yeux sur de grandes sociétés pan-canadiennes, dirigées par l'establishment de Toronto. Je pourrais aussi parler longuement des dossiers F-18, Volkswagen, Chrysler, Ford, Maislin et d'autres encore, pour illustrer combien notre prétendu French Power est un mythe sur les rives de l'Outaouais.

On n'a qu'à penser aussi comment, avec l'ontarien Jean-Luc Pepin, vous avez trompé la bonne foi du Québec en remettant

le contrôle de Nordair à Air Canada. En ne retournant pas cette société à des intérêts privés, comme promis, vous avez empêché la possibilité que se crée une fusion avec Québécoisair. Maintenant, cette dernière est à genoux grâce à votre médecine de cheval. Ce peuple "indolent, ignorant et qui manque de génie" ("Cité libre" 1962, par Pierre Trudeau), ne s'occupe de transport aérien. C'est comme le français dans l'air: ça n'a pas sa place, c'est impensable, même en 1982.

Pensons aussi à votre projet d'imposer les recommandations du rapport Gilon pour le transport des grains de l'Ouest. C'est vrai que vous nous aviez avisés, au cours des derniers mois, que le fédéralisme coopératif avait vécu son temps; nous étions prévenus. Et maintenant, quand la Cour suprême, unanimement, nous dit que le Québec n'a pas et n'a jamais eu de droit de veto, vous répondez que le Québec n'a qu'à essayer de le récupérer... quel mépris! Vous préconisez toujours ce que j'appellerai "la politique du majeur", celle qui vous a valu oeufs, tomates et autres légumineuses dans l'Ouest, l'été dernier.

Votre époque, lorsque les historiens en feront l'exégèse, démontrera clairement qu'elle aura été dominée par votre souci constant, voire maladif, de briser le désir d'affirmation nationale du Québec. Que ce soit sous Johnson, Bertrand, Bourassa ou Lévesque, c'aura toujours été la même rengaine. Tant au niveau pancanadien qu'international, vous avez toujours utilisé les énormes moyens de la machine administrative fédérale pour casser tous les élan du Québec. Vous pourriez prendre une retraite dorée chez les vôtres, dans Mount Royal, mais je vous prédis que rapidement, toutes les barricades érigées pour empêcher le peuple québécois de s'épanouir normalement, tomberont les unes après les autres.

Nous traversons une période difficile, mais je suis convaincu que nous en sortirons plus forts collectivement et que vos idées rétro, très XIXe siècle, ne survivront pas à votre régime. Ce peuple, que vous jugez toujours, j'en suis convaincu, comme en 1962, vous survivra, tout comme il a survécu aux visées de Durham.

Lucien Vallières
Sainte-Foy

Changement "radical"

Qu'est-ce qu'un changement de gouvernement pourrait apporter? Rien, sinon le pire, si c'est encore possible! Il y a eu une évolution fantastique dans tous les domaines sauf la politique alors que les hommes, les partis changent mais le système est toujours le même, comme une industrie, un commerce en perte dont on change la direction sans lui permettre la moindre modification; les ministres, les députés sont tous qualifiés mais doivent agir comme des "marionnettes" aux mains des véritables meneurs qui dirigent le tout à leurs guises et profits.

Un changement "radical" s'impose tant au fédéral qu'à aucune raison d'exister comme tel puisqu'il est le complément des provinces et se doit d'être formé de représentants ultra compétents unis et en nombre proportionnel à chaque province pour servir les meilleurs intérêts du pays et former un vrai fédéral, un plus grand Canada, sans élection ni conflits et en étroite relation avec les autres pays, surtout la paix.

Quant à la constitution, elle représente une loi "ordinaire" que le Parlement peut modifier à son gré, ce qu'il a toujours fait et nous ne croyons pas que la reine soit venue de son gré, considérant le climat actuel.

Quant à nous, le Québec appartient aux Québécois et non à ces groupes de profiteurs qui dilapident les milliards avec les résultats qu'on sait. Nous avons fait confiance à René Lévesque, considérant ses antécédents qui désignaient un homme qualifié, sincère mais lui et son parti n'ont été que la réplique des autres, avec 7 à 8 milliards de déficit à date.

Il se sont plus à détourner l'attention de gens avec la liberté du Québec francophone, le référendum, le rapatriement, le désaccord avec la visite de la reine etc., enfin tout pour accentuer le désaccord avec le reste du Canada. Depuis qu'il est question d'élections à venir, ça invente toutes sortes de projets, de chimères pour tenter de se rallier les votants, alors que les syndicats et les grèves menacent la province et le pays à un rythme effarant.

Il est grand temps que les Québécois canadiens s'éveillent, sortent de leur torpeur, indifférence, égoïsme et s'unissent dans un but ultime soit un Québec, un pays vraiment indépendant, libre de tous liens. Des Québécois qui font front commun.

Un comité dans chaque comté pour choisir librement un représentant (député) reconnu comme administrateur, même s'il n'est pas professionnel, orateur, acteur, éliminant ainsi l'imposition de candidats, élections qui coûtent plusieurs millions et tout ce que ça comporte.

Ces comités auraient le loisir d'étudier la valeur rentable et les possibilités d'en tirer profit. Il ne serait pas question de révolutions. La population toute entière le veut car il est grand temps que ce changement se fasse.

Ce serait la fin des syndicats comme autorité suprême, l'annulation du droit de grève, la remise en vigueur de la peine capitale et ainsi de la paix.

C'est un pensez-y vite, car le pire s'en vient.

Georges Fortier
Sainte-Foy

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

Les lettres mal identifiées vont à la poubelle!

L'original Futon



Si ce n'est pas un futon réversible, vous ne serez jamais au 7^e Ciel...

- Futon standard
- Avec "foam" dans le centre
- Futon de luxe (réversible)
- Base de sofa-lit

20% sur tout recouvrement
15% sur Futon et couvre-Futon



Maison-mère et boutique Futon au 7^e Ciel Inc. 449, 47^e Rue est Charlesbourg Tél. 626-7196



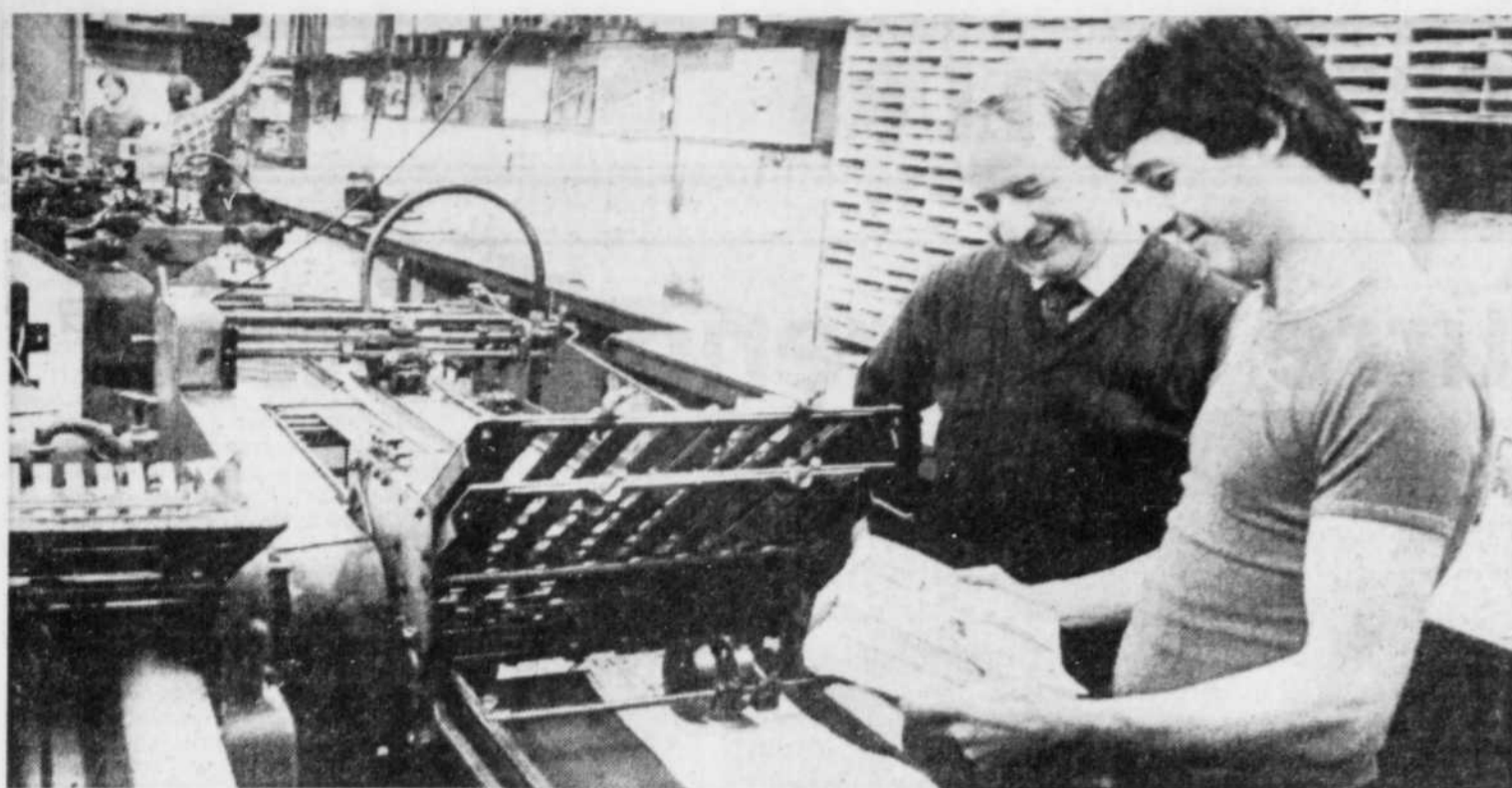
Autre boutique: 580, côte d'Abraham Québec Tél. 522-8759

Un corps à corps avec le soleil...
la perla mare

Elegante collection de maillots de bain, vêtements de plage et de croisière.

salon Jade

Place Laurier
Ste-Foy



En présence du directeur-gérant Alphonse Drouin, l'employé Simon Gourde responsable à la plieuse tient une pile de feuillets prêts à être expédiés vers l'une des 262 paroisses de l'Est du Québec.

Le Feuilleton paroissial fait son chemin depuis 30 ans

par François ROY

"L'histoire du Feuilleton paroissial, ça remonte à 1953. C'est Ovide, un de mes frères, qui avait eu cette idée-là d'aller faire le tour de quelques paroisses pour interroger les curés. Y'en a plusieurs qui s'étaient montrés réticents au départ, ils se demandaient de quelle manière ce feuilleton se présenterait aux paroissiens."

Confortablement assis dans son petit bureau de la rue Ozanam près de l'hôpital Saint-François-d'Assise, M. Alphonse Drouin, 51 ans, explique au SOLEIL comment d'une simple feuille distribuée dans une dizaine de paroisses de Montréal, cette entreprise imprime et distribue maintenant 891,000 exemplaires à travers 1,602 paroisses de tout le pays.

"On va jusqu'à Vancouver... On en a même fait parvenir dans des paroisses d'Allemagne où se trouvent les soldats canadiens. En fait, on imprime deux sortes de feuillets paroissiaux, l'un en français et l'autre en anglais. Pour la province de Québec, on en publie un chaque semaine pour 734 paroisses, soit 262 pour l'Est allant de Trois-Rivières jusqu'au Lac-Saint-Jean, Hauterive et

Gaspésie et 472 pour l'autre partie au sud, région de Montréal et même chez les francophones de Sudbury, Ontario et d'Ottawa", continue M. Drouin.

"Pour toutes ces paroisses, les feuillets sont imprimés sur les deux faces, c'est-à-dire que nous soumettons par la poste à chaque curé deux formules de prière, dont l'une de leur choix apparaît sur la face extérieure tout à côté des services de la paroisse et des annonceurs annuels car chaque carré d'annonce est contracté pour un an. À l'intérieur on y imprime ensuite le message dominical du curé ainsi que l'horaire des messes, célébrations, baptêmes, événements, funérailles, etc. qui doivent se dérouler dans la semaine à venir."

Depuis 25 ans

Soulignant que l'imprimerie Drouin faisait maintenant ce travail depuis 25 ans à Québec, M. Drouin précisait que lui et ses frères Ovide et Jean-Luc avaient

commencé à leur imprimerie de Montréal en 1953, dont ils fêteront le 30e anniversaire en juillet. "Mes frères et moi on était dans la construction avant ça à Leeds, et en 1955 quand on a vu que ça marchait bien avec l'imprimerie, on a lâché notre ancien métier. Après ça, en 1957, on est venu s'installer à Québec."

La compagnie occupe 21 employés à Québec et 63 dans la métropole. Elle imprime en outre un texte de méditation sur 868 bulletins paroissiaux anglophones sur le côté extérieur et les fait parvenir à chaque curé concerné qui s'occupe ensuite de faire imprimer chez lui la face intérieure.

"À Montréal, nous avons une équipe de huit prêtres qui rédigent nos textes religieux d'une semaine à l'autre, moyennant rémunération. Évidemment toutes les paroisses ne peuvent se permettre d'avoir leur feuilleton paroissial, celles par exemple qui n'ont que 700 ou 800 habitants. Cependant, les

feuillets que nous publions ne coûtent rien aux fabriques puisque ce sont les annonces vendues par nous à \$132 chacune en moyenne, qui en défraient les coûts. Mais il est clair que nous n'acceptons d'y faire paraître que des informations fournies seulement par le curé de chaque paroisse. Au début, nous avions accepté comme ça au téléphone de publier certains avis, mais quand on a compris ce qui se passait, on a mis fin à tout ça."

Des faits cocasses, M. Drouin en a bien vu. Comme ce jeune curé de Québec par exemple qui intentionnellement, "poivrait" son message hebdomadaire de fautes criantes et se fâchait parce qu'il ne voulait pas qu'on les corrige... peut-être pour que ça fasse plus populot! Un autre aussi, très conservateur dans l'âme, qui avait déchiré la moitié de chaque première page de ses feuillets paroissiaux ce dimanche où était apparue une scène montrant que déroulant la messe de-

La Semaine de l'unité des chrétiens débute aujourd'hui

La Semaine destinée à favoriser l'unité des chrétiens débute aujourd'hui jusqu'au dimanche 30 janvier. Diverses activités sont prévues dans la région de Québec à l'occasion de cette période. Voici le programme:

— messe de rite byzantin à l'église Saint-Sacrement le 22 janvier, à 16h;

— marche de l'unité le 23 janvier, à partir de 13h30. Départ du monastère des Augustines (Hôtel-Dieu de Québec), église presbytérienne St. Andrew's, cathédrale épiscopale (anglicane) Holy Trinity, église Chalmers-Wesley (unite);

— le lundi, soirée de prières charismatiques au Montmartre canadien; le mardi, à 20h, rencontre de prières oecuméniques à l'église Saint-Vincent, 945 rue Wolfe, à Sainte-Foy. Le mercredi, soirée préparée par la Société biblique canadienne: d'a-

bord souper au restaurant du Montmartre canadien, puis présentation de la nouvelle bible en français courant. Le jeudi, soirée

musicale oecuménique à l'église Chalmers-Wesley. Le dimanche 30 janvier, de 14h à 17h, pré-

sentation du film "Le lever de la nuit", à l'église St. Patrick, 140 est Grande-Allée, Québec.

ria
Section de Québec
DINER - CAUSERIE
Le 24 janvier 1983
à 17h45
au Motel Universel

M. André C. Sarasin
Sujet: Le comptable comme administrateur. Le prix d'entrée est de 12\$ pour les membres, 15\$ pour les non-membres et 10\$ pour les étudiants. Veuillez réserver immédiatement en téléphonant à M. Roger Bédard r.s.a. 661-7430

VOYEZ LES TOUTES
DERNIERES NOUVEAUTES

CERAMIQUE DECOR
IMPORTATEUR-DISTRIBUTEUR
4220, 3e AVENUE OUEST — 627-0122

**HEURES
VENTE
PRÉ-INVENTAIRE**

**SAMEDI DIMANCHE LUNDI
22 - 23 - 24
JANVIER** HEURES D'OUVERTURE de 9h à 17h30

PRIX COUPÉS DE 1/2

**SUR LA PLUPART
DES MEUBLES
ET OBJETS
DÉCORATIFS**

zia
international

le prêt-à-apporter
du meuble design

INTERSECTION HAMEL ET HENRI IV
QUÉBEC (418) 871-2221

IPR
INSTITUT DE PSYCHOLOGIE
ET RELAXATION

**STORES
35% DE
RABAIS**

DECOR
ECONO INC.
651-0478

Rencontres pour personnes vivant sans conjoints
célibataires, séparés(es), divorcés(es), veufs ou veuves.
Rencontres hebdomadaires pour hommes et femmes de 30 ans et plus,
intéressés à partager leur vécu dans un but de croissance
personnelle.
Chaque groupe est limité à 10 personnes.
Rencontre hebdomadaire de 2 1/2 heures
entre 19h30 et 22 heures
Rencontre individuelle pour
la formation des groupes.

Lyse Frenette
psychologue-
psychothérapeute
membre de la C.P.P.Q.
(418) 681-2185

JANVIER 1983 Cours aux Adultes
Programme d'intégration
au marché du travail

EN TECHNIQUES DE SECRETARIAT

HORAIRE: DU LUNDI AU JEUDI
DE 9h30 A 12h30

- ENSEIGNEMENT EN GROUPES RESTREINTS
- SERVICE DE PLACEMENT
- PROGRAMME D'UN AN OU PLUS

● Début des cours 24 janvier

● Aussi disponibles: cours réguliers et cours de traitement de textes.

Pour s'inscrire ou obtenir plus de renseignements, communiquer avec le

COLLEGE BART
751, Côte d'Abraham
Québec G1R 1A2
522-3906